COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

N° 25 - 7 FFR

7 JANVIER 1989

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

COMITE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE (POUR LA RECONSTRUCTION DE LA IVe INTERNATIONALE)

LES QUESTIONS QUE POSENT LA SITUATION POLITIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA LUTTE DES CLASSES : QUEL GOUVERNEMENT ET COMMENT ?

DES "MONTAGNES" ET UN GOUFFRE

Répondant aux questions d'Anne SINCLAIR, le 18 décembre à l'émission "7 sur 7", Michel ROCARD s'est exprimé à propos des mouvements qui ont eu lieu depuis octobre. Il a dit :

> *"Le socialiste que je suis comprend. Qui peut dire qu'on vit bien à 6000 francs par mois ? Personne n'a le droit de le dire même si, hélas, on ne peut pas augmenter les six millions de travailleurs qui gagnent leur vie dans ces conditions là. On ne peut pas faire l'impossible tout d'un coup. 1000 francs de plus ce n'est tout simplement pas possible".*

Et pourquoi ?

> *Cela représenterait, disons, une somme de 350 milliards pour l'économie française ; de 80 milliards pour le budget de l'Etat. Ces chiffres sont tellement énormes, ce sont des montagnes, qu'on ne sait pas ce qu'ils veulent dire".*

Mais les 182 360 milliards de crédits militaires que prévoit le budget 1989 sont-ils une "montagne" ou un gouffre ? De plus, si à la suite du krach boursier du 19 octobre, l'année 1988 s'annonçait sombre pour l'économie capitaliste, le bilan qu'en fait l'OCDE est, au contraire, triomphant. Pourquoi le "socialiste" ROCARD ne satisfait-il pas des revendications qu'ils affirme être légitimes ? Il faut y regarder de plus près.

LA MEDAILLE

Les "performances" des 24 pays membres de l'OCDE seraient comparables à celles du début des années 70. En 1988 la production générale s'est accrue dans ces pays de 4 %, la production manufacturée de 5 % et rien qu'en ce qui concerne les 7 principaux pays (Etats-Unis, Canada, Japon, R.F.A., Grande-Bretagne, France, Italie) de 5,7 %. Les usines tourneraient à 80 % de leur capacité. Les investissements productifs ont augmenté de 10 %. Les échanges mondiaux se sont accrus de 9 % en volume. Le chômage a régressé : de 8,9 % en 1983 de la population active il est revenu à 7,2 % en 1988. Les cours en bourse ont rattrapé, sur la plupart des places, ceux d'octobre 87 lorsqu'ils ne les ont pas dépassés.

Le capitalisme français a plus ou moins suivi le mouvement. Globalement la production s'est accrue de 3,5 %, dont 5 % pour la production industrielle. Fin 1988, les capacités de production seraient utilisées à 85 %. Les investissements productifs ont augmenté de 8 à 8,5 % et même de 11 à 12 % en ce qui concerne l'industrie. Par rapport à novembre 1987, en novembre 1988, les exportations se sont accrues de 9,3 % et les importations de 12 %. Fait très important : fin 1988 les firmes françaises autofinancent leurs investissements à plus de 70 %. Selon les chiffres que J.P. SOISSON, ministre du travail, a fournis, il y aurait fin novembre, officiellement recensés, 65 200 chômeurs de moins qu'en décembre 1987. Les cours de la bourse ont rattrapé leurs niveaux d'octobre 1987 et les ont même dépassés.

... ET SON REVERS

Alors pourquoi ne pas accorder satisfaction aux revendications des travailleurs ? Dans "La Vie Economique" du "Figaro", publiée le 29 décembre, Jean-Pierre ROBIN l'explique, cyniquement mais clairement, en quelques lignes et deux graphiques :

> *"Dans nul autre pays industrialisé la rupture n'aura été aussi nette par rapport aux dix années d'inflation salariale* (sic) *qui ont suivi les deux chocs pétroliers. Autre aspect spectaculaire de la politique d'assainissement, le partage de la richesse nationale qui, depuis 1983, ne cesse de s'améliorer au profit des entreprises En 1981-*

1982, la part des entreprises dans le produit intérieur brut (PIB) était tombée à son plus bas niveau historique, celle des ménages pulvérisant au contraire tous ses records à près de 74 % ; elle est revenue aujourd'hui à 68 %

Une différence de six points tout à fait fondamentale, quand on sait que le point de PIB pèse 50 milliards de francs. Plus encore que la manne du contrechoc pétrolier -une économie annuelle d'environ 70 milliards de francs - c'est bien le grand bouleversement dont a bénéficié notre économie. Voilà qui explique en tout cas le regain de santé financière des entreprises, la vitalité de leurs investissements, qu'elles autofinancent aujourd'hui à plus de 70 %".

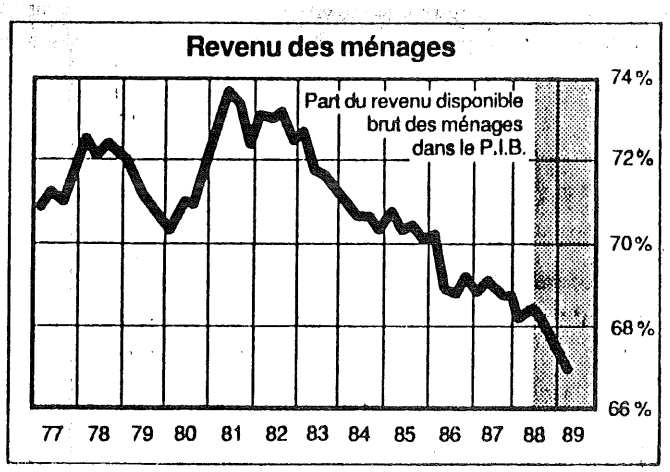

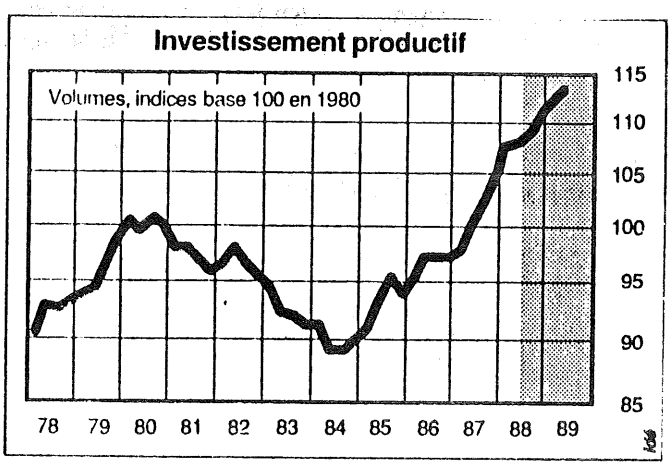

Au cours des deux dernières années, le taux de profit des "entreprises" a monté en flèche. Or, une des conditions de la hausse du taux de profit c'est la baisse de la valeur de la force de travail (les salaires), sa surexploitation. N'en déplaise aux néo-réformistes, l'une des conditions de la "reprise économique" a été et est la paupérisation des travailleurs, des larges masses.

DOPPING ET SPECULATION

Mais la "reprise économique" internationale n'est pas saine. Sans doute procède-t-elle, en partie, classiquement d'une dévalorisation d'une certaine partie du capital productif, d'une liquidation d'une autre partie et de leur renouvellement ainsi que le montre la croissance des investissements. Elle est aussi la conséquence de ce que les banques centrales ont "injecté" massivement des "liquidités à l'économie" afin d'éviter les répercussions du krach boursier d'octobre 87 sur le système bancaire et de crédit.

Aucun des déséquilibres de l'économie capitaliste et des échanges mondiaux n'a disparu. Les déficits du budget, des balances commerciales et des paiements courants des USA restent considérables, tandis que le solde positif des balances commerciales et des paiements courants du Japon et de la RFA reste également considérable.

L'endettement intérieur et extérieur de la plus grande puissance impérialiste atteint de nouveaux sommets. Avec 3880 milliards en 1982, la dette totale représentait 120 % du PNB. A la fin de 1987, elle atteignait 8306 milliards, soit 2,1 fois le PNB. Le ratio d'endettement de l'économie américaine est tel que pour 1 unité de PNB, il a fallu en 1987 accroître l'endettement de 2,8 unités. Les dépenses militaires se maintiennent et le parasitisme progresse continuellement. La spéculation en bourse flambe à nouveau sous l'effet des OPA et de cette forme relativement nouvelle : les "leverage buy out".

"Cette technique consiste à utiliser au maximum le levier d'endettement. Lorsqu'une entreprise A décide d'acheter une entreprise B, elle procède au financement de la manière suivante : les fonds propres injectés représentent de 1 à 15 % du total de la transaction, tout le reste est constitué d'endettement. Ce dernier se partage en deux types de dettes :

- la "senior debt" ou dette garantie. C'est une dette prioritaire en cas de faillite, généralement assurée par des banques commerciales ; elle couvre souvent entre 50 et 85 % du prix d'acquisition. Ce type de concours est à taux variable avec une différence de 1,5 à 3 points au dessus du taux de base (en général le Libor (taux de l'argent à Londres). La durée du prêt peut atteindre dix ans, mais elle peut être fortement raccourcie si l'acquéreur trouve rapidement des moyens de remboursement.

- Le second étage de l'endettement est constitué par la dette subordonnée qui ne bénéficie d'aucune garantie. En contre-partie elle offre un haut rendement". (Bulletin économique mensuel de la banque Paribas - décembre 1988).

A l'autre bout de la chaîne des pays capitaliste, l'endettement des pays économiquement arriérés a atteint cette année 1300 milliards de dollars.

CONCURRENCE ACCENTUEE

La concurrence économique entre grandes puissances impérialistes s'intensifie. Le congrès des USA en votant une loi qui permet au président des USA de prendre des mesures protectionnistes draconiennes l'a armé pour une éventuelle guerre économique. Les tensions concernant les menaces réciproques entre la CEE et les USA en ce qui concerne les exportations et les importations de produits agricoles, sont une expression de l'accentuation des antagonismes économiques. Elles peuvent également se manifester plus brutalement et plus gravement par la rupture des accords concernant les cours des monnaies, le crédit, conclus entre les banques centrales, accords qui ont évité que le krach boursier ait des conséquences catastrophiques. La hausse des taux d'intérêts est plus que jamais à l'ordre du jour. A quatre ans de la mise en application de "l'acte unique" européen, aidé par l'impérialisme anglais, l'impérialisme US veut briser les barrières douanières de la CEE. Il veut liquider la politique agricole commune.

Le "reprise" ne peut masquer la fragilité du capitalisme français sur le marché mondial et dans la division internationale du travail. Brutalement le déficit de la balance commerciale le rappelle. Ce déficit, explique la presse, est dû en grande partie à l'accroissement des investissements productifs. Peut-être. Mais cela prouve la faiblesse industrielle relative du capitalisme français, comme le prouve aussi le fait que le déficit provient des échanges avec les pays de la CEE (principalement avec la RFA, premier partenaire économique du capitalisme français) et des 24 pays de l'OCDE. Pour le capitalisme français la liquidation de la PAC (Politique Agricole Commune), l'échéance de 'l'acte unique" sont des épreuves particulièrement difficiles.

PAUPERISATION GENERALISEE

En arrière fond de cette "reprise" relative et vraisemblablement momentanée, et comme condition à cette reprise, il y a une formidable paupérisation de la population laborieuse, des masses en général. C'est l'évidence dans les pays économiquement arriérés. Par centaines de milliers, sinon par millions, enfants, femmes et hommes sont morts de faim. La dette et son paiement sont une plaie ouverte qui saigne économiquement et financièrement ces pays. Il s'y produit une paupérisation qui désagrège littéralement le tissu social. Aux USA il y a 36 millions de personnes qui vivent en-dessous du niveau considéré comme celui de la pauvreté. Il faut ajouter : une baisse générale considérable du pouvoir d'achat de la population laborieuse ; le fait que les millions d'emplois créés au cours de ces dernières années sont des emplois précaires, sous-payés, les petits "boulots" dont SEGUIN, lorsqu'il était ministre du travail, disait qu'ils étaient la solution au chômage en France.

Le gouvernement a annoncé une diminution de 65 200 chômeurs en 11 mois. Mais au cours des deux premiers trimestres de 1988 les emplois intérimaires ont progressé de 30 % au premier trimestre, de 32,1 % au second. En août il y avait 517 000 contrats d'intérim. 89 000 chômeurs de longue durée ont été transformés en stagiaires de réinsertion en alternance. Le maintien dans le système scolaire et universitaire de 200 000 jeunes a réduit l'afflux de jeunes sur le marché du travail. On chiffre à 140 000 ceux qui, ayant perdu tout espoir de retrouver du travail, ne sont plus même inscrits à l'ANPE. La création de l'Allocation de Formation - Reclassement a eu de lourdes conséquences pour ceux qui y ont été contraints : certains perdent, par rapport à l'allocation chômage, 1000 francs par mois. Et il y avait toujours, fin novembre 1988, officiellement 2 617 000 "demandeurs d'emploi".

Défenseur et gestionnaire du capitalisme français en crise, Michel ROCARD refuse d'accorder une "montagne" d'augmentation de salaire qui aurait coûté 80 milliards à l'Etat et qui répercutée dans toutes les corporations aurait coûté 350 milliards aux capitalistes. Par contre, les 182,6 milliards de dépenses militaires sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Etat bourgeois, à l'impulsion de l'économie capitaliste, comme le sont les dizaines de milliards de réduction d'impôt que le budget 1989 accorde aux capitalistes pour maintenir leur taux de profit.

LE MOINS POSSIBLE

Qui cache à la classe ouvrière, à la population laborieuse, à la jeunesse que l'une des conditions, sinon suffisante au moins nécessaire, de la "reprise" économique capitaliste a été la paupérisation et la surexploitation facteur de la hausse du taux de profit (reprise pourtant fragile et vraisemblablement temporaire), leur ment. Dès lors que les revendications sont des revendications importantes, le combat pour les arracher pose inéluctablement la question du gouvernement et au-delà du régime, non seulement du régime politique, mais du système économique et social. C'est ce qu'ont dit, en substance et en défenseur du régime capitaliste MITTERRAND, ROCARD et les autres ministres.

MITTERRAND :

> *"En 1982-1983 nous avons décidé de restaurer l'économie* (capitaliste) *française, de la rendre compétitive ; elle l'est ; il ne faut pas gâcher ces quelques avantages récupérés à force d'énergie".* (le 29 novembre).

ROCARD :

> *"Il ne faut pas distribuer de pouvoir d'achat au-delà de ce que permet l'état actuel de l'économie* (capitaliste). *L'effort doit être maintenu pendant une quinzaine de mois encore* (plus tard on rasera gratis) *Nous aurons ensuite un tout petit peu plus de souplesse si la croissance continue".* (Entretien au "Nouvel Observateur" du 18-24 novembre).

Le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON n'a donc concédé aux travailleurs que le strict minimum indispensable pour que les dirigeants syndicaux

puissent manœuvrer, endiguer et disloquer la vague revendicative.

CONTRE LA COALITION AVEC LA BOURGEOISIE

La classe ouvrière, la population laborieuse, la jeunesse perçoivent que : arracher les revendications essentielles et lutter pour un gouvernement qui ne comprendrait pas de ministre représentant des organisations et partis bourgeois est intimement lié. C.P.S. l'a souligné à plusieurs reprises : les résultats des élections qui ont eu lieu au cours de l'année 1988 sont particulièrement significatifs à cet égard et ils sont complémentaires. Au 2e tour des élections présidentielles, plus massivement encore qu'en 1981, les masses populaires ont voté contre CHIRAC, alors devenu candidat unique des partis bourgeois, en réélisant MITTERRAND malgré la politique qu'il a suivie pendant son premier septennat.

Déjà, aux élections à l'Assemblée Nationale un nombre considérable d'électeurs qui votent traditionnellement pour le P.S. et le P.C.F. n'ont pas voté. Ils ne pouvaient admettre la politique "d'ouverture au centre", la constitution d'un gouvernement comprenant des "personnalités" politiques faisant partie du personnel politique de la bourgeoisie. Tous les candidats de ce type, présentés sous l'étiquette "majorité présidentielle" ont été battus, sauf un, STOLERU. Néanmoins, les désistements réciproques entre candidats du P.S. et du P.C.F. contre les candidats des organisations et partis bourgeois, ont permis qu'une majorité de députés du P.S. et du P.C.F. soit élue à l'Assemblée Nationale. Ce vote était clair : contre la coalition avec la bourgeoisie ; pour un gouvernement du P.S. et du P.C.F. sans ministre bourgeois.

La non participation massive aux élections cantonales, au référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie, et aux élections partielles récentes, confirme que l'électorat des partis ouvriers rejette le gouvernement de MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON et sa politique de défense des intérêts du capital. Les résultats des élections législatives partielles qui viennent d'avoir lieu, comparés à ceux des élections législatives générales de juin 1988 dans ces mêmes circonscriptions (1er tour) révèlent plus encore .

	En % des inscrits					
	SEINE-SAINT-DENIS			GRENOBLE		
	5 juin 88	11 décembre 88		5 juin 88		11 décembre 88
VOTANTS EXPRIMES	58,25 %	34,00 %		66,66 %		37,15 %
P.C.F.	14,48 %	10,45 %		3,26 %		1,68 %
P.S.	20,10 %	10,32 %	RG	19,58 %	PS	10,14 %
URC -UDF-RPR	10,04 %		RPR	35,60 %		20,53 %
URC-UDF		6,22 %				
DIVERS DROITE	2,87 %	2,70 %				
FRONT NATIONAL	9,73 %	3,21 %		4,78 %		2,19 %
VERTS		0,54 %				
ECOLOS		0,55 %				

Certes, les élections partielles n'ont pas le même impact sur l'électorat que des élections générales. Pourtant, l'augmentation de la masse des non participants aux élections est impressionnante : le 11 décembre 88, dans la Seine-Saint-Denis 66 %, à Grenoble 62,85 % de non participants aux élections ! La chute de pourcentage par rapport aux inscrits des candidats du P.S. traduit le rejet de la politique du gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON et de ce gouvernement de coalition avec la bourgeoisie. Il est symptomatique que les candidats des partis bourgeois, Front National compris, subissent une dégringolade qui ne le cède en rien à la dégringolade du P.S.. Cela montre les limites politiques actuelles des partis bourgeois.

Le P.C.F. ne participe pas directement au gouvernement. Il ne regagne pas pour autant son influence électorale perdue depuis 1981. Lui aussi continue à perdre, mais relativement moins par rapport aux élections générales que le P.S. et les partis bourgeois, ce qui lui permet d'obtenir des élus. La classe ouvrière, la population laborieuse ne s'y trompent pas : le P.C.F.soutient le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON. Il en supporte les conséquences électorales.

"*VIVRE AVEC*" LE GOUVERNEMENT MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON

Une analyse du déroulement des débats budgétaires à l'Assemblée Nationale et du développement de la luttes des classes le montre indiscutablement. Un simple recours à l'arithmétique permet de constater que lors de la discussion budgétaire, le groupe parlementaire du P.C.F. a méthodiquement dosé ses votes, entre le contre et l'abstention, en fonction de ceux de l'UDC de MEHAIGNERIE, pour éviter au gouvernement d'avoir à utiliser l'article 49 ter. Sur tous les budgets contre lesquels l'UDC a voté ainsi que les groupes UDF-RPR, le P.C.F. s'est abstenu (économie et finances, intérieur, éducation nationale, agriculture, jeunesse et sports, culture et communication) où n'a pas pris part au vote.

L'abstention sur le budget de l'Education nationale a une importance politique particulière. Ce budget a été vigoureusement critiqué par les dirigeants de la fraction du P.C.F. qui

dirige le SNES. Mais il a été voté les 26 et 27 octobre, à un moment où il était possible que les personnels de l'enseignement public s'engagent dans un mouvement vers la grève générale. Les dirigeants de la F.E.N. avaient alors fort à faire pour tenter de faire accepter aux enseignants les propositions salariales du gouvernement. En s'abstenant, les députés du P.C.F. ont conforté le gouvernement et la direction de la F.E.N. et ce qu'ils trament contre les enseignants et l'enseignement public.

Le P.C.F. s'est comporté en opposition de sa majesté lorsque l'UDC s'est abstenu (postes, télécommunications et espace, logement, transport) ou a voté positivement (défense, travail, emploi, formation). Mais même dans le cas où l'UDC, et parfois quelques députés de l'UDF, apportaient directement, ou indirectement en s'abstenant, leur soutien au gouvernement, le groupe parlementaire du P.C.F., a pris en compte les besoins du gouvernement. Comme l'UDC, il s'est abstenu sur le budget de la fonction publique que le barriste DURAFOUR a présenté. Le vote de ce budget a eu lieu le 17 novembre 1988, jour de la signature de l'accord salarial de la Fonction Publique par toutes les organisations syndicales sauf la C.G.T.. Afin de casser la possibilité de la grève générale des fonctionnaires pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 1982 et sa garantie par l'échelle mobile des salaires, la signature de cet accord était indispensable au gouvernement. En s'abstenant sur le budget de la Fonction Publique, sous prétexte que le gouvernement s'est engagé à réenvisager l'amendement LAMASSOURE qui est dirigé contre le droit de grève aux fonctionnaires, amendement voté en 1987 par la majorité UDF-RPR d'alors, le P.C.F. a facilité la décision de la F.E.N., de F.O. et de la CFDT de signer cet accord.

Finalement le groupe du P.C.F. s'est abstenu sur la totalité du budget. Dans un interview que "Le Monde" du 21 décembre a publié, MARCHAIS a expliqué :

> *"Globalement il* (le budget) *n'est pas bon. C'est un budget d'austérité et de poursuite d'une politique de surarmement... Pour autant nous ne ferons pas cause commune avec la droite qui, elle, souhaite un budget encore plus dure dans tous les domaines. Les choix que nous avons faits ne nous réjouissent donc pas - au fond il faut savoir choisir un comportement de moindre mal - mais nous sommes des gens responsables. Nous ne voterons jamais pour la droite, car nous savons que sa politique serait pire encore".*

Pour se justifier MARCHAIS fait un amalgame simple : voter contre le budget du gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON ce serait voter "pour la droite". CQFD. Plus haut, il s'est exprimé ainsi :

> *"Notre objectif n'est pas d'abattre ce gouvernement. Il ne nous plaît pas, nous en aurions préféré un autre, mais il est là et nous vivons avec".*

Ce qui veut dire : il faut vivre avec. On ne saurait être plus clair : la direction du P.C.F. soutient et défend le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON.

ET PRESSION SUR LE P.S.

La direction du P.C.F. n'en veut pas moins faire prévaloir ses intérêts électoraux. Son influence politique dépend de son contrôle de la C.G.T., de ses élus et grandement du contrôle de nombreuses municipalités. D'autre part, comme les comités d'entreprises et les organismes de cette sorte, les municipalités entretiennent une couche importante d'apparatchiks, de gros et petits rongeurs. Aussi, en vue des prochaines élections municipales, la direction du P.C.F. veut-elle imposer à la direction du P.S. ses conditions : renouvellement, sans les modifier, des listes présentes en 1983. La direction du P.S. veut, elle, que les listes soient modifiées en fonction des résultats électoraux obtenus par l'un et l'autre parti depuis 1983. Le P.S. prendrait ainsi la tête de nombreuses listes à la place du P.C.F.. La lutte est âpre et dure, car l'enjeu est d'importance.

L'analyse d'un mouvement comme celui de la RATP, l'analyse de la prolongation des grèves comme celles dans certains centres de tri des PTT, ou de mouvements comme le mouvement des traminots de Marseille, montre que l'appareil du P.C.F. et de la C.G.T. les a manipulés. Il a essayé de les utiliser pour faire pression sur le gouvernement et le P.S. afin de contraindre la direction du P.S. de souscrire à ses conditions : pas de modification essentielle des listes établies en 1983. Alors que les conversations entre le P.C.F. et le P.S. sur l'établissement de ces listes ont repris, la direction du P.C.F. s'est avisée, et à sa suite les responsables C.G.T. se sont avisés, qu'il ne fallait pas que les grévistes dressent le public contre eux en prolongeant encore leurs mouvements. En quelques jours ces mouvements ont cessé.

Il n'empêche que des mouvements comme ceux des travailleurs de la Santé, de la Sécurité Sociale, des traminots de Nantes, de Lyon, etc..., indépendamment de la manière dont ils ont été dirigés et à quoi ils ont abouti, démontraient que les couches profondes de la classe ouvrière cherchaient les voies et les moyens d'engager le combat pour leurs revendications, contre la politique de subordination des travailleurs aux exigences du capitalisme français, contre le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON. Malgré les manipulations dans des mouvements comme ceux qui ont eu lieu à la RATP, se retrouve aussi cette même recherche. Le gouvernement a dû faire des concessions sans satisfaire pour autant et de loin, les revendications. D'après ses comptes, il en aurait coûté 15 milliards au budget de l'Etat. Une fois de plus les appareils syndicaux ont été indispensables au gouvernement et à la bourgeoisie. Ce sont eux qui ont désamorcé, disloqué la tendance à la mobilisation générale dont ces mouvements ont été l'expression. Y compris lorsque l'appareil du P.C.F. et de la C.G.T. a tenté de faire pression sur le gouvernement et le P.S. il a fait en sorte de ne pas mettre en cause la politique de ce gouvernement et ce gouvernement. Georges MARCHAIS l'a dit : *"nous vivons avec".*

CE GOUVERNEMENT PERDURE

Le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON vit au jour le jour. C'est ce que constate à l'intérieur du P.S. ceux qui lui reprochent de n'avoir aucun "grand dessein". La bourgeoisie le tolère parce que, dans l'immédiat, elle n'a pas d'autre solution gouvernementale à sa portée. Il tient en raison du soutien que lui apporte le P.C.F. et les

appareils syndicaux. Sa base reste le P.S.. Mais paradoxalement c'est à l'intérieur du P.S. qu'il est le plus vivement mis en cause. Les résultats des élections cantonales, du référendum, des élections partielles le montrent : ce gouvernement, sa politique ont déjà coûté cher au P.S. ; ils l'amènent à un désastre électoral, dont les prochaines élections municipales pourraient bien donner la mesure. Au P.S. ce n'est pas la révolte ouverte, mais c'est plus ou moins la fronde, tandis que se manifestent les appétits des CHEVENEMENT et autres FABIUS.
Sept mois après les élections présidentielles, le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON survit. Il perdure. Il n'en poursuit pas moins sa politique anti-ouvrière de défense du capitalisme. Les articles concernant l'enseignement public, la Sécurité Sociale, la RATP, que publie ce numéro de C.P.S. le montrent : la participation des appareils syndicaux à sa politique lui permet d'élaborer de nouveaux plans de liquidation des qualifications, de dislocation de l'enseignement public, de mise en cause de la Sécurité Sociale, de rationalisation et de productivité au détriment des travailleurs. ROCARD l'a dit et redit : il compte sur la participation des centrales, des fédérations syndicales pour assurer "un service public minimum", c'est-à-dire pour limiter le droit de grève dans la Fonction et les services publics.

QUEL GOUVERNEMENT ? ET COMMENT ?

Il est vraisemblable que le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON va bénéficier maintenant d'un certain répit par rapport au mouvement de la classe ouvrière. Il va, cependant, être confronté rapidement à l'épreuve redoutable pour lui, des élections municipales. Mais surtout, les mouvements du dernier trimestre de l'année 1988, ne sont qu'un épisode. La crise et la faiblesse des partis bourgeois sont manifestes. Le P.S. vit une crise rampante qui peut rapidement devenir aiguë et explosive. Le P.C.F. est également en crise chronique. Les appareils des centrales syndicales présentent d'importantes failles que le renouvellement de leurs directions laissent percevoir. Sans obtenir satisfaction à leurs revendications, sans avoir pu le vaincre, les travailleurs ont mesuré la faiblesse du gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON. L'enseignement principal des mouvements de ces trois derniers mois confirme que les luttes revendicatives sont inséparables d'une perspective politique de combat pour un autre gouvernement.

Quel autre gouvernement ? Un gouvernement qui ne soit pas un gouvernement bourgeois. Un gouvernement qui ne comprenne pas, comme le gouvernement actuel, des ministres bourgeois. Un gouvernement dont il faudra exiger bien sûr qu'il satisfasse les revendications et pour les satisfaire qu'il pratique une politique de rupture avec le capitalisme, d'orientation de la production en fonction de la satisfaction des masses populaires, c'est-à-dire selon un plan élaboré et réalisé sous contrôle ouvrier. Un gouvernement qui n'hésite pas à exproprier de la possession des moyens de production les sociétés capitalistes, ce qui sera nécessaire à la mise en œuvre du plan.de production.

Les abstentions massives aux élections récentes indiquent que la classe ouvrière, la population laborieuse, la jeunesse rejettent la politique que suivent le P.S. et le P.C.F.. Mais un fait politique est indéniable. Il ne peut être gommé. Le P.S. et le P.C.F. sont les seuls partis issus de la classe ouvrière, du mouvement ouvrier, en mesure, au moment actuel, de constituer un gouvernement. Obligatoirement les masses seront amenées à exiger d'eux qu'ils s'unissent ; qu'ils rompent avec les partis bourgeois ; qu'ils constituent un gouvernement sans ministre représentant des organisations et partis bourgeois. Ces partis disposent d'une majorité de députés à l'Assemblée Nationale. Dans ces conditions, tout à fait naturellement, les travailleurs en lutte seront tentés de se porter en masse à l'Assemblée Nationale. Ils exigeront de ces députés : qu'ils satisfassent leurs revendications ; qu'ils décrètent "majoritaires à l'Assemblée Nationale nous décidons qu'elle est souveraine" ; qu'ils constituent un gouvernement P.S.-P.C.F. sans ministre représentant les organisations et partis bourgeois. Contribuer à ce que ce mouvement s'engage, telle est la tâche politique du moment.

Bien sûr il ne s'agit pas de faire de l'adoption de cette perspective une condition a priori à tout combat. Mais nécessairement tout combat réel et efficace s'ordonne dans ce développement politique : le combat pour que les appareils syndicaux rompent leur collaboration à l'application de la politique du gouvernement, boycottent les organismes de participation ; la lutte pour qu'ils réalisent le Front Unique des organisations syndicales pour les revendications ; l'action politique pour que surgissent des organismes représentatifs des masses en lutte, englobant leurs organisations syndicales (comités de grève, comités centraux de grève, éventuellement comité central de la grève générale). Cette activité politique - pour et dans laquelle doivent d'ores et déjà s'organiser les travailleurs les plus clairvoyants, les plus avancés, les plus combatifs - contribuera à préparer un mouvement qui submergera tous les obstacles et vraisemblablement s'engagera vers la grève générale. Les enseignements des derniers mouvement, les rapports politiques actuels, appellent un tel mouvement, dont, répétons-le, finalement l'enjeu est : quel gouvernement ?

ENSEIGNEMENT PUBLIC : LE COMBAT ACTUEL

UN ACCORD SALARIAL CONTRE LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

Depuis le mois d'octobre, au premier plan des revendications des personnels de l'enseignement public se dressaient leurs revendications concernant le pouvoir d'achat, revendications qu'ils ont en commun avec les autres fonctionnaires. La direction de la F.E.N. a pris la responsabilité avec celles de quatre autres fédérations de la Fonction Publique de signer, le 17

novembre, un accord qui ne répond en rien aux exigences salariales des travailleurs de l'enseignement et des fonctionnaires.

Les dirigeants de la F.E.N. le savent. Le n° 22 de "Tribune Syndicaliste unitaire", bulletin des militants lutte de classe dans la F.E.N., écrit :

> *"De l'aveu même de Simbron, les personnels ont perdu 10 % de leur pouvoir d'achat. Or l'accord salarial ne prévoit, dans la meilleure des hypothèses que le maintien "au début de 1990" du pouvoir d'achat des fonctionnaires à son niveau actuel. Toutes les "augmentations" prévues entre temps (1 % en mars 89, 1,2 % en septembre, plus quelques dizaines de francs en points d'indice uniformes) n'ont pour but que d'occulter les effets les plus criants de l'élévation "prévisible" du coût de la vie entre temps.*
> *Quant à la "clause de sauvegarde", elle ne jouera que si la situation économique le permet. Mitterrand ne l'a d'ailleurs pas envoyé dire : "pas question de rétablir l'indexation des salaires sur les prix".*

Cet accord entérine la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs de l'enseignement, de la recherche et de toute la fonction publique Il équivaut à avaliser la politique salariale des gouvernements antérieurs au nom de l'austérité et de la rigueur, politique poursuivie par le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON et unanimement rejetée par tous les personnels.

LES REVENDICATIONS POUVAIENT ETRE ARRACHEES

En fait, dès juin dernier, avec la défaite de CHIRAC et la disparition de son gouvernement, il était évident que l'exigence d'un redressement du pouvoir d'achat allait se poser à un moment ou à un autre, en particulier dans l'Education Nationale, et pouvait être à l'origine d'un mouvement profond dans la Fonction Publique et dans toute la classe ouvrière.

La direction de la F.E.N. en avait conscience et prenait les devants le jour même du départ des enseignants en vacances Yannick SIMBRON écrivait dans F.E.N.-Hebdo le 6 juillet :

> *"Le retour au maintien du pouvoir d'achat pour tous (...) ne fait l'objet d'aucun engagement de la part du gouvernement.*
> *Dès aujourd'hui la situation porte donc en germe des risques de conflits majeurs.*
> *Nous ne le souhaitons certes pas (souligné par nous) mais nos mandats nous conduisent à préparer dès à présent les conditions de l'action unitaire sur le terrain de la Fonction Publique".*

En même temps, par télégramme, la F.E.N. exigeait une rencontre immédiate pour discuter d'un calendrier de négociation portant sur 1988/89 et d'une mesure générale immédiate à valoir. A partir de là les choses étaient menées avec une relative rapidité et le 24 août le gouvernement accordait 1 % d'augmentation et l'engagement de négociations en fin septembre.

Il ne faut cependant pas se cacher que cette "action Fonction Publique" à l'initiative de la direction de la F.E.N. lui servait dans le même temps à esquiver les problèmes spécifiques à l'enseignement public. Ceux-ci s'exprimaient de façon concentrée dans les besoins en postes, en ouvertures de classes, en locaux, en moyens de fonctionnement pour la rentrée de septembre préparée par CHIRAC et MONORY. Michel ROCARD avait annoncé dès le 30 juin que son gouvernement n'entendait rien y changer et l'assumait dans *"la continuité de l'Etat"*.

En n'ouvrant aucune perspective aux personnels de l'enseignement contre les conditions de la rentrée, les dirigeants de la F.E.N. témoignaient de leur volonté de soutenir le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON, contre les intérêts des personnels et des élèves. En obtenant de lui l'ouverture d'une soupape de sûreté sur les salaires ils espéraient conjurer le *"conflit majeur"* qu'ils *"ne souhaitaient pas"*.

Malgré cela, malgré leurs liens étroits avec l'appareil du Parti Socialiste, les dirigeants de la F.E.N. ont été contraints par la situation objective, du fait des nouveaux rapports politiques issus de mai-juin 88, d'appeler à la grève de la Fonction Publique du 20 octobre, dont C.P.S. n° 24 a analysé la signification.

A leur corps défendant, ils montraient ainsi aux travailleurs de l'enseignement que pour obtenir satisfaction (et pas seulement sur le plan des salaires) le combat devait être mené contre le gouvernement.

Les dirigeants "Unité et Action", alignés dans le cadre de la F.E.N., sur la politique du P.C.F. et les initiatives de division et de saccage par l'appareil cégétiste - (la direction du SNES est allée jusqu'à lancer des grèves tournantes par disciplines : la bouzille à son plus haut niveau pour développer l'écœurement et l'impression d'impuissance. Elle a, par la suite, avec les autres directions syndicales "U et A", appelé le 30 novembre à une manifestation, opération "FEN-bis" type, pour casser en deux les personnels et dispenser la direction fédérale de toute véritable réponse à leurs problèmes) - étaient comme eux obligés de subir cette situation.

Les revendications salariales pouvaient être arrachées. Des mouvements comme celui du lycée GRAMMONT à Tours avaient montré à la rentrée que les personnels enseignants étaient prêts à se mobiliser pour faire échec à la politique gouvernementale. Seul le refus des appareils U.I.D. et U et A d'ouvrir la perspective de la grève générale de l'enseignement public contre les conditions de la rentrée ont permis à celles-ci de s'appliquer. La grève du 20 octobre, l'action unie des fonctionnaires pouvaient permettre à cette volonté de combat de rebondir.

Par télégrammes, par des prises de position d'instances syndicales, des personnels s'adressèrent à la direction de la F.E.N. pour exiger d'elle :

- La F.E.N. doit proposer immédiatement aux autres fédérations de fonctionnaires l'unité pour exiger : rattrapage du pouvoir d'achat (10 %) et sa garantie par l'échelle mobile ;

- Elle doit proposer que ces fédérations décident : manifestation

de tous les fonctionnaires à l'Assemblée Nationale pour exiger des députés du P.S. et du P.C.F. qu'ils satisfassent ces revendications - grève générale de la Fonction Publique.
Lorsque pour couper court à tout autre développement les dirigeants de la F.E.N. déclarèrent qu'ils s'apprêtaient à signer sur les bases analysées plus haut, de nouveaux télégrammes furent envoyés reprenant ces éléments et exigeant : ne signez pas !

L'appareil U et A, pour se dédouaner (et suivi comme son ombre par les "Syndicalistes révolutionnaires" de la tendance de Ecole Emancipée, dirigée en particulier par la L.C.R.) demandait également à la direction fédérale de ne pas signer, mais en proposant aux personnels, pour *"seule réponse syndicale : la poursuite de l'action (...) dans les écoles, les collèges, décidez des moyens de ne pas lever le pieds"*. (Ecole Libératrice du 26 novembre 1988). Dans le même temps, par leur abstention à l'Assemblée Nationale, les députés du P.C.F. donnaient la signification de cette "tactique" : ils permettaient au budget de l'Education Nationale de passer sans mettre en cause le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON.

LES DIRIGEANTS DE LA F.E.N. AU SECOURS DU GOUVERNEMENT

Chacun à sa manière, les dirigeants de la F.E.N. et de ses syndicats s'employaient à protéger celui-ci contre l'affrontement majeur, décisif, le seul pourtant permettant aux personnels de lui arracher la satisfaction de leurs revendications.

Dans l'éditorial de "F.E.N.-Hebdo" du 18 novembre, Yannick SIMBRON, secrétaire général de la F.E.N., explique pourquoi les dirigeants ont signé cet accord :

> *"La situation actuelle (...) peut laisser penser à un observateur extérieur que le pays est au bord de l'explosion sociale".*

Il examine ensuite *"ce qui se passe sur le terrain"* (grève du 20 octobre, infirmières, transports, P.T.T....) et conclut :

> *"Pour autant s'achemine-t-on vers une généralisation et une globalisation de l'action et l'organisation syndicale doit-elle les susciter ? Notre réponse est nette : c'est non.*
> *(...) Non, parce que les méthodes d'approche, les solutions, les interlocuteurs sont divers et différents selon les problèmes posés. Non, parce que toute globalisation, toute généralisation posent le problème de l'issue politique dans un contexte national et international très incertain". (Les mots soulignés le sont par nous).*

En prétendant le contraire, SIMBRON indique où convergent les revendications, qui se recoupent toutes, quels que soient les *"interlocuteurs"*, tous membres du gouvernement qu'ils soient affectés aux P.T.T., aux transports, à la Santé, à la Fonction Publique ou à l'Education Nationale. Toutes, elles mettent en cause la politique du gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON, dont SIMBRON dit clairement qu'il n'est pas question d'y toucher.

La signature de l'accord salarial du 17 novembre est, ouvertement, de la part de la direction de la F.E.N. (mais il en va de même des autres fédérations de fonctionnaires) un accord de soutien au gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON pour l'application de sa politique salariale de "rigueur", - (contrairement à ce qu'affirme le bureau national du SNUDI-FO (syndicat croupion animé en particulier par les militants du P.C.I.) qui y voit *"un certain nombre de points positifs attestant que nos responsables syndicaux sont parvenus à obtenir un recul significatif du gouvernement par rapport à la politique salariale menée depuis 1982"*) - c'est-à-dire de baisse du pouvoir d'achat des travailleurs et en particulier au moment où vont s'ouvrir les "négociations" sur la dite "revalorisation de la fonction (sic) enseignante" et non la revalorisation des salaires des différentes catégories d'enseignants.

"LA REVALORISATION DE LA FONCTION ENSEIGNANTE"

La direction de la F.E.N. a en effet justifié sa signature en répétant, entre autres arguments, celui-ci : il s'agissait *"d'assainir la situation salariale dans la Fonction Publique"*. Ainsi *"la négociation qui s'est ouverte sur la transformation du système éducatif et de la revalorisation matérielle et morale de nos métiers peut s'appuyer sur des bases solides."* (JP ROUX - F.E.N.-Hebdo du 25/11).

Il s'agissait en effet pour le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON et pour les dirigeants de la F.E.N. de pouvoir aborder entre eux avec le maximum de tranquillité, en dehors de tout *"conflit majeur"*, de toute intervention de la masse des personnels, la difficile question de "la revalorisation de la fonction enseignante" les traitements restant les plus réduits possibles. On peut facilement comprendre pourquoi.

Depuis les années 70 au moins les rémunérations des enseignants ont subi une dévalorisation considérable, non seulement du fait de la diminution du pouvoir d'achat, mais par rapport aux qualifications équivalentes dans la plupart des autres secteurs, en particulier dans l'industrie privée.

QUELS SALAIRES POUR LES ENSEIGNANTS ?

En début de carrière, le salaire d'un instituteur est de 5400 francs mensuels nets ; 6100 francs pour un professeur de lycée professionnel 1er grade ; 6700 francs pour un certifié ; 7300 francs pour un agrégé ; 7900 francs pour un maître de conférence à l'université. Des enseignants diplômés à bac + 4 ou bac + 5 ans toucheront moins en fin de carrière qu'un débu-

tant à diplôme égal dans le privé : le traitement terminal d'un certifié atteint péniblement le premier salaire d'un débutant titulaire d'un DEUG embauché à la RATP à plus de 8000 francs ; instituteur, le même "vaut" 2400 francs de moins.

Le titulaire d'une maîtrise de Droit ou de Sciences économiques débute entre 8750 et 12 500 francs selon les entreprises, c'est-à-dire entre 1000 et 5000 francs de plus qu'un certifié 1er échelon, qui a cependant passé avec succès un concours des plus sélectifs. Un récent diplômé des Arts et Métiers payé entre 11 600 et 15 000 francs par mois gagne aujourd'hui entre 3000 et 6500 francs de plus qu'un jeune agrégé. Les cadres du secteur privé et semi-public ont un salaire supérieur de 63 % à ceux des enseignants de la Fonction Publique, selon la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale (1980).
Les exemples sont innombrables. Ils valent pour tous les niveaux, toutes les qualifications, y compris pour l'enseignement supérieur et les personnels de direction...

Personne ne nie plus cette réalité, reconnue dès 1980 par la Commission des Finances de l'Assemblée (dont faisait partie Michel ROCARD). La revalorisation de la fonction enseignante figure en 1981 dans le programme de MITTERRAND. Elle fait l'objet de promesses en 1982 de la part de BEREGOVOY (alors Secrétaire général de l'Elysée) et d'Alain SAVARY ; d'études chiffrées par le ministère de MONORY au moment de son plan "pour l'avenir de l'école", c'est tout. Rien n'a été fait, si l'on excepte les timides mesures prises en 1982 pour les instituteurs, réduites à néant par la diminution accélérée du pourvoir d'achat, et l'écart a continué à s'accentuer. Très discret après sa nomination, Lionel JOSPIN reconnaissait la revalorisation *"absolument indispensable"* mais en ajoutant qu'elle *"pose des problèmes financiers"* et devait *"s'inscrire dans la durée"*.

UN COUT INCOMPATIBLE AVEC LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON

Le coût de la "revalorisation", selon "Le Monde" du 23 novembre (les services ministériels restent muets à cet égard) varierait selon les hypothèses de 7 à 40 milliards de francs par an, soit une majoration de 4 à 21 % du budget actuel de l'Education Nationale (non compris l'enseignement supérieur). On peut avancer qu'une véritable revalorisation des salaires des différentes catégories de l'enseignement exigerait une augmentation immédiate minimum de 25 à 30 % de ce budget. Face à quoi le gouvernement y a royalement inscrit 300 millions. A Limoges Michel ROCARD a annoncé 4 milliards par an de plus pendant quatre ans, ce qui, écrit "Le Monde" du 10 décembre *"est très en deça de ce que M. Lionel Jospin a demandé au premier ministre pour aborder dans de bonnes conditions la négociation sur la revalorisation"*. C'est le moins qu'on puisse dire.

Il est évident que la revendication d'une véritable revalorisation des salaires des différentes catégories, incluant le rattrapage du pouvoir d'achat perdu, est incompatible avec la politique économique et sociale du gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON. Elle est incompatible avec celle des gouvernements bourgeois depuis des dizaines d'années en matière d'enseignement, visant, pour alléger ce qui constitue pour la bourgeoisie française en crise une charge économique de moins en moins supportable, à barrer l'accès aux études longues, à liquider les diplômes nationaux, à disloquer et décentraliser tout l'édifice scolaire et universitaire, à faire chuter le budget de l'Education Nationale.

Malgré des coups sévères, cette politique n'a pu aboutir et le gouvernement CHIRAC lui-même, trouvant sur sa route le mouvement étudiant-lycéen, n'a pas pu accomplir le saut qualitatif qu'il avait pour mission de réaliser.

Aujourd'hui le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON, gérant "honnête et loyal" du capitalisme français en crise ne peut ni envisager de donner satisfaction à l'exigence de revalorisation des traitements des différentes catégories d'enseignants, ni éviter d'aborder cette question.

COMMENT SE POSE LA QUESTION DE LA REVALORISATION DES SALAIRES DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ENSEIGNANTS

Il le peut d'autant moins que cette question comporte deux aspects complémentaires : d'une part la revendication salariale, impliquant la rémunération effective par l'Etat des qualifications de ses personnels, d'autre part la crise de recrutement qui demande des solutions urgentes.

En effet, les besoins en enseignants deviennent vertigineux dans le second degré, en particulier. Le ministère lui-même chiffre à 400 000 le nombre à renouveler d'ici l'an 2000 dans le primaire et le secondaire : c'est la moitié de l'effectif actuel. Pour seulement maintenir les choses en l'état, il faudrait donc recruter 36 000 enseignants nouveaux en moyenne chaque année. Pour permettre une baisse des effectifs-élèves, vers un maximum de 25 élèves par classe dès les prochaines années, ce chiffre devrait être au moins multiplié par deux.

Or, le budget pour 1989 prévoit une augmentation de moins de 14 000 emplois pour toutes les catégories. Le recrutement prévu pour les écoles, collèges, lycées et lycées professionnels dépasse à peine 31 000, soit un nouveau déficit de près de 5000 par rapport aux départs en retraite prévisibles.

Cette situation est sans précédent, et un autre facteur vient l'aggraver : le manque de postulants au métier d'enseignant ; 27,6 % des postes proposés à l'agrégation et au CAPES en 1988, déjà en nombre insuffisant, n'ont pas été pourvus. Le nombre de candidats au concours de recrutement des instituteurs a si fortement baissé depuis qu'il a été porté au niveau DEUG, qu'on l'a ouvert aux mères de famille ayant élevé trois enfants, sans exigence de diplômes !

La seule exigence convenable à cette situation est un relèvement général et immédiat des traitements des enseignants, c'est de les payer en fonction de leur qualification ce que le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON n'entend pas faire.

Il est cependant pris à la gorge. La lamentable prestation de Lionel JOSPIN à l'émission "Questions à domicile" en a témoigné de façon éloquente. Il ne lui est visiblement pas permis d'avancer d'un centimètre dans la voie d'une véritable solution, qui *"mettrait en cause les grands équilibres économiques"* selon l'expression de ROCARD, pas plus qu'il ne peut être question, pour favoriser le recrutement, de rétablir le système des IPES (Instituts de préparation aux enseignements du second degré) des années 70, c'est-à-dire le prétraitement aux futurs enseignants pendant leurs années d'études, ce qui a été également supprimé de fait pour les futurs instituteurs depuis la réforme des Ecoles normales de 1969.

Les solutions actuellement appliquées, conformes à la politique des gouvernements antérieurs, sont à l'opposé d'une revalorisation des traitements :

- D'une part, un nouveau développement de l'auxiliariat sous payé et corvéable à merci.. Prévu pour disparaître en 1983, il atteint déjà un effectif de 30 000 dans le secondaire et son triplement serait prévu sur deux ans (il faut souligner que la situation des auxiliaires actuels est plus précaire encore que celle des M.A. d'avant 1983, et sans avenir de titularisation). S'y ajouteront des contrats à durée déterminée offerts à des retraités.

- D'autre part, le maintien et la généralisation d'une surcharge des effectifs à 40 élèves, admis comme seuil de dédoublement, c'est-à-dire comme "norme" légale (mais pas dans l'enseignement privé ! seulement 14,2 % des sections y atteignent 35 élèves ou plus, contre 40 % dans l'enseignement public - où seulement 5 % des classes ont maintenant moins de 25 élèves) - (A Limoges, ROCARD a prévu l'abaissement des effectifs à 35 élèves pour toutes les classes dans les 5 ans. Sans l'annonce d'aucun recrutement massif d'enseignants, tout le monde a compris qu'il ne pouvait s'agir que d'une promesse d'après-boire) -.

- Il y a également la "campagne pour le recrutement de professeurs" lancée à grand tapage, et qui a présenté ce métier sous des dehors euphorisants, avec le tour de force d'un silence total sur les conditions de traitement.

- Ce n'est pas tout : au nom de la "lutte contre l'encyclopédisme" (bête noire, depuis toujours, de tous ceux qui s'opposent au développement des connaissances, quelles que soient leurs raisons), Lionel JOSPIN envisage d'alléger le nombre d'heures de cours des élèves. "Le Monde" du 20 octobre écrivait : *"Le ministre affirme que cette démarche ne répond pas seulement* (sic) *à des impératifs d'économie"*, mais ajoute : *"supprimer deux heures de cours par division dans le second degré "économiserait" 23 600 professeurs sur un besoin total estimé à 156 000"*, en indiquant que ces prévisions étaient celles de MONORY... dont la réforme, *"qui procédait du même esprit, avait sombré sous les coups des manifestations lycéennes de décembre 1986. M. JOSPIN aura-t-il plus de chance ?"*.

En effet, la situation est telle que le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON ne peut y avancer qu'en terrain miné, menacé constamment par la résurgence possible du combat pour donner à l'enseignement public les conditions de travail correctes, donc en particulier, le nombre d'enseignants dont il a dramatiquement besoin, ce qui pose d'emblée, dans les conditions actuelles, la question de la revalorisation des traitements de toutes les catégories.

Les "négociations" qu'il s'apprête à ouvrir sont-elles destinées à satisfaire cette revendication capitale ? Non.

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON : UNE ATTAQUE FRONTALE CONTRE LES ACQUIS DU CORPS ENSEIGNANT

Jusqu'ici les déclarations officielles sont restées dans l'ensemble évasives. Un projet général n'en existe pas moins puisque, selon le premier ministre (Limoges le 8/12), il sera présenté par Lionel JOSPIN à la mi-janvier pour servir de base aux "négociations" qui suivront. Ce que l'on peut en augurer est résumé dans le programme du P.S. publié en novembre 1987, et mène non à une revalorisation des traitements mais à une remise en cause des acquis statutaires, constitutifs de la cohésion, de l'unité de corps des personnels enseignants.

> *"Les méthodes de recrutement des personnels, les conditions de formation, les modalités d'exercice du métier, les processus de promotion, les systèmes d'affectation et de mutation, les conditions de rémunération devront être réexaminés pour tenir compte des objectifs nouveaux". (Ecole et Socialisme n° 44).*

C'est aussi ce qu'exprimait plus délibérément une "Tribune Libre" parue dans "Le Monde" du 19 novembre :

> *"Le problème de la revalorisation du traitement des enseignants, ne peut plus être abordé aujourd'hui d'une façon seulement globale et uniforme, sauf à se cantonner dans des discussions de simple rattrapage de pouvoir d'achat visant à gommer les effets de l'inflation. Un seul point de revalorisation conduit à des engagements massifs, eux-mêmes générateurs d'effets en chaîne sur l'ensemble de la fonction publique. (...)*
>
> *Cette approche égalitariste, tellement ancrée dans notre tradition française qu'elle paraît incontournable, bloque aujourd'hui toute solution au problème de fond : celui d'une authentique revalorisation de la profession enseignante.*
> *Le mérite incontesté, l'initiative, le risque, la responsabilité, l'effort de formation ou de recherche, la mobilité... sont autant de critères qui demeurent, dans ce contexte, négligés. Tant que la profession enseignante restera aussi massive et compacte qu'elle l'est encore actuellement, avec ses règles générales et automatisées, elle ne pourra pas sortir de la situation inéquitable et néfaste qu'elle subit".*

C'est net et précis. C'est signé Nicole FONTAINE, député européenne (R.P.R.) et l'une des têtes les plus actives de l'enseignement... catholique. Le salaire au mérite qu'elle préconise, c'est-à-dire l'individualisation des rémunérations, faisait

aussi partie des projets de MONORY et d'Alain JUPPE, ministre du budget sous CHIRAC. D'après "La lettre de L'expansion", les propos seraient identiques au sein du gouvernement actuel :

> *"«Le corps enseignant sera augmenté en faisant des heures supplémentaires, c'est-à-dire en travaillant comme toute le monde» Cette formule, sans concession est émise par l'un des ministres du gouvernement partie prenante du dossier." (La lettre de l'expansion, 25/7/88).*

De fait, Lionel JOSPIN, avec plus de précautions, ne dit pas autre chose : interroger sur l'avancement au mérite le 20 octobre à l'émission "Questions à domicile", il répond :

> *"Je ne m'y refuse pas intellectuellement. Prendre en compte dans la vie et dans la carrière d'un enseignant ou d'un autre personnel de l'Education nationale, le fait que par exemple, il ait accepté d'assumer des tâches plus difficiles, d'enseigner dans des quartiers plus défavorisés (...) qu'il ait fait preuve d'esprit d'initiative, de capacité, de maîtrise, cela est évalué. (...) Tout cela, à mon avis, me paraît nécessaire, sinon tout se fait à l'ancienneté. Cela n'est pas bon."*

Concrètement de telles orientations peuvent prendre des formes diverses : avantages différenciés selon les corps, les étapes de la carrière, les lieux d'exercice (ZEP, régions déficitaires) sous forme plutôt de primes (y compris à "l'implication", à la participation, à la docilité...) que de points d'indice ; différenciations par création de grades ou de classes dans un même corps, comme en 1985 dans les L.E.P. avec la loi CARRAZ, ou de nouveaux corps (comme les Maîtres-directeurs), etc...

Mais pour cela, autrement dit pour casser l'unité du corps enseignant, le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON doit s'attaquer à toutes les garanties statutaires qui régissent actuellement l'avancement, les barèmes, les grilles de salaire, le contrôle par les commissions paritaires, et éventuellement faire sortir les traitements des enseignants de la grille de la Fonction Publique. On comprend que JOSPIN se montre préoccupé par *"les réflexes syndicaux, les habitudes"*, et affirme vouloir *"aborder ces questions (...) sans imposer, par la consultation"*. (Questions à domicile).

Il sait, en fait, qu'il ne pourra rien réussir sans l'appui, sans la complicité de la direction de la F.E.N.

LA DIRECTION DE LA F.E.N. PREND EN CHARGE LA POLITIQUE DE LA BOURGEOISIE CONTRE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Depuis juin, celle-ci a pratiqué un soutien sans faille au gouvernement MITTERRAND - ROCARD - DURAFOUR SOISSON et à son ministre JOSPIN, prenant même souvent les devants dans le développement de sa politique. Comme lui, elle entend subordonner les mesures salariales de "revalorisation" de la rénovation de tout l'édifice de l'enseignement public, à la redéfinition des conditions d'exercice du métier d'enseignant.

Fait significatif, elle ne parle jamais de la revalorisation des traitements, mais des métiers de l'enseignement, formule qui peut ouvrir sur n'importe quoi.

Le 22 juin dernier, Yannick SIMBRON rappelait en ces termes l'orientation prise en février au Congrès de La Rochelle :

> *C'est donc un plan global et à long terme que la F.E.N. défendra devant le gouvernement. (...) "Nous croyons que les enseignants ont parfaitement compris que la revalorisation des salaires, qui est effectivement une priorité absolue, devait s'inscrire dans une profonde transformation du système éducatif".*
>
> *Les futurs enseignants "formés autrement, recrutés autrement, qui travailleront autrement" devraient voir leurs salaires augmentés. "En même temps, il faudra que les enseignants, actuellement en poste, y trouvent leur compte et soient revalorisés d'une manière ou d'une autre". Sur ce dernier point, "nous n'avons pas encore de propositions car tout dépendra de l'enveloppe budgétaire que l'on aura en 89 et après..." (mots soulignés par nous).*

Cette citation suffit (on pourrait les multiplier) pour caractériser les intentions des dirigeants de la F.E.N. : s'appuyer sur leur projet d'école "pour l'an 2000", sur sa convergence avec les projets non seulement du P.S., mais, au-delà, avec ceux de la bourgeoisie traduits en 1986/87 par les rapports et plans VALADE, LESOURNE, ANDRIEU, MONORY, pour participer à l'application qu'entend en faire le gouvernement actuel contre l'enseignement public et les enseignants.

DIRIGEANTS DE LA F.E.N. : ROMPEZ LES NEGOCIATIONS !

La F.E.N., et ses syndicats, en tant qu'organisation unitaire des travailleurs de l'enseignement, n'en reste pas moins un facteur décisif de la situation politique.
La politique du gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON est incompatible avec les intérêts et exigences élémentaires des enseignants, des élèves, de tous les personnels.
En acceptant de négocier avec le gouvernement sur la base de cette politique, la direction de la F.E.N. ne fait rien d'autre que de prêter son concours à la dislocation de l'enseignement public, aux attaques contre le corps enseignant, ses conditions de vie, de travail, ses qualifications et acquis statutaires.

Pour obtenir à l'inverse la satisfaction des revendications salariales, sur la revalorisation, le respect des garanties statutaires, il faudra infliger au gouvernement une défaite décisive.

Pour cela les enseignants doivent exiger dès maintenant de la direction de la F.E.N. qu'elle rompe les négociations avec le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-

SOISSON, qu'elle prenne en charge les revendications correspondant à une véritable revalorisation salariale des enseignants :

- pas de salaire d'enseignant à moins de 8000 francs mensuels nets ;

- sur cette base répercussion sur toutes les catégories, dans le respect des qualifications et des acquis de la grille indiciaire ;
- refus total de tout salaire au mérite.

Et de façon complémentaire, qu'elle exige :

- création massive des postes ;

- diminution des effectifs des classes ;

- réalisation des conditions matérielles correctes de fonctionnement de l'enseignement public.

Combattre pour que la direction de la F.E.N. rompe avec le gouvernement du capital en crise, exige de s'organiser. C'est à cette tâche que travaillent les militants du Comité pour la construction du Parti Ouvrier.Révolutionnaire (la reconstruction de la IVe Internationale).

Le 25/12/88

LE MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS DE LA SECURITE SOCIALE

ATTAQUES CONTRE LA SECURITE SOCIALE, ATTAQUES CONTRE LE PERSONNEL DE LA SECURITE SOCIALE

Détruire les acquis de la classe ouvrière est un impératif des gouvernements au service du capitalisme français en crise. La Sécurité Sociale est un des plus importants d'entre eux. En 1987, le gouvernement CHIRAC a convoqué des Etats Généraux de la Sécurité Sociale dans une perspective de réforme fondamentale de celle-ci. Les dirigeants syndicaux y ont participé. A ce moment, le gouvernement CHIRAC ne leur en demandait pas plus. Il lui suffisait que leur présence à ces Etats Généraux cautionne la réforme de la Sécurité Sociale. A partir du "rapport les sages" préparé en vue des Etats Généraux et qui y a été discuté, le Conseil Economique et Social a chargé Yvon CHOTARD, ex-vice président du CNPF, d'élaborer un plan complet de réforme. Mais, entre temps, les événements ont marché. CHIRAC et les partis bourgeois ont subi une dure défaite aux élections à la présidence de la République. A la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale, aux élections législatives, une majorité P.S.-P.C.F. a été élue. Les rapports entre les classes ont été nettement exprimés dans ces élections. Ils ne permettent plus d'appliquer telles quelles les mesures prévues dans le "rapport des sages" et celui de CHOTARD. Les dirigeants syndicaux ont refusé de discuter ce dernier en séance plénière du C.E.S.. Au moins provisoirement il a été mis de côté.

Des discussions à propos de la réforme de la Sécurité Sociale est cependant resté un plan dirigé directement contre les travailleurs de la Sécurité Sociale et immédiatement applicable. Sur 180 000 emplois, 20 000 devraient être liquidés. VAN DER MEULEN, représentant du CNPF, préside le Conseil d'Administration de la Sécurité Sociale. Le gouvernement CHIRAC a donné son accord à l'application d'un accord que seule la CFDT a signé : au 31 décembre 1987 suppression par "départs anticipés" de 4200 emplois. Sous la houlette du gouvernement CHIRAC, le "plan VAN DER MEULEN " a été mis sur pied. Il prévoit, outre la réduction des effectifs, la dislocation de la "Caisse de Prévoyance du Personnels des Organismes Sociaux et Similaires" (CPPOSS). Elle doit être intégrée au régime des caisses complémentaires de retraite : l'ARRCO et l'AGIRC. Il en résulterait en particulier une diminution d'au moins 12 % des retraites des travailleurs de la Sécurité Sociale et une remise en cause de la couverture collective portant atteinte aux qualifications. La CFDT a collaboré directement à l'élaboration de ce plan. Dans la coulisse, les dirigeants FO ont cautionné au moins la partie concernant le démantèlement de la CPPOSS. Dans une lettre à Michel ROCARD en date du 24 novembre 1988, VAN DER MEULEN indique :

> *"C'est en constatant cette situation, que depuis plusieurs mois, sinon années, le Conseil d'Administration - y compris les Administrateurs Force Ouvrières - a marqué son accord pour étudier la possibilité d'avoir un régime plus sécurisant que l'actuel et, en particulier, de le transformer en points avec une possibilité d'aller vers des cotisations diversifiées, tranche A et tranche B.*
> *Il se trouve que le syndicat des employés Force Ouvrière uniquement, dans une attitude très corporatiste, n'a pas voulu coopérer à la recherche d'une solution allant dans ce sens et que cette Fédération a influencé la Confédération.*
> *Il est de notoriété publique que les membres importants du Bureau Confédéral étaient pourtant d'accord pour s'orienter vers une solidarité interprofessionnelle."*

C'EST LE GOUVERNEMENT QUI DECIDE

Depuis leur entrée en fonction, le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON et son ministre EVIN n'ont cessé de tenter de mettre en œuvre les plan que le gouvernement CHIRAC et son ministre SEGUIN

ont élaboré contre les droits et les acquis des travailleurs de la Sécurité Sociale. Le 7 juillet 1988, sous l'autorité du gouvernement, l'accord sur la réduction des effectifs de la Sécurité Sociale a été reconduit. Cette fois, seule la SGC a signé. La CFDT a refusé de signer parce que *"la mobilité interne qui devait compléter les départs anticipés n'a pas fonctionné"*. Mais les nouveaux rapports politiques exprimés et établis au cours des élections présidentielles et à l'Assemblée Nationale ont amené le ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, a différé, sans y renoncer, l'application de l'accord du 7 juillet. Sous prétexte qu'il était à durée indéterminée et qu'il lui fallait une base d'application pluri-annuelle, il n'a pas entériné cet accord.

C'est une démonstration évidente que les accords passés entre l'UCANSS et les organisations syndicales sont soumis, avant leur application, à l'agrément des gouvernements par l'intermédiaire de la tutelle du ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale. La bonne compréhension de la suite des événements exige de retenir que c'est le gouvernement qui est responsable et décide. Aujourd'hui l'application du "plan VAN DER MEULEN" dépend des décisions du gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON, gouvernement aux ordres de la bourgeoisie. Pour arracher leurs revendications, défendre leurs acquis, les travailleurs de la Sécurité Sociale doivent concentrer leur combat contre ce gouvernement.

CHIRAC, candidat unique des partis bourgeois au second tour des élections présidentielles, battu, les travailleurs de la Sécurité Sociale étaient disposés à combattre les plans que son gouvernement a mis au point contre eux. Le 23 juin 1988, les dirigeants FO ont pris l'initiative d'appeler à une manifestation au ministère des Affaires Sociales. Les dirigeants de la CGC, de la CFTC et de la CGT leur ont emboîté le pas. Le seul mot d'ordre mis en avant a été : ***" A bas le plan VAN DER MEULEN"***. Aucune revendication précise n'a été avancée pas même celle du retrait des mesures déjà prises. Dès ce jour, les dirigeants de FO et de la CGT ont fait tout pour éviter que les travailleurs de la Sécurité Sociale n'engagent le combat pour leurs revendications en se dressant contre le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON. Ils ont concentré leurs feux sur VAN DER MEULEN. Le 23 juin EVIN a reçu les dirigeants syndicaux. Il n'a pas manque d'utiliser la porte de sortie que lui ouvraient les dirigeants syndicaux en s'engageant à ne prendre position qu'après consultation des organisations syndicales. EVIN, sans remettre en cause les plans projetés, a gagné un peu de temps. Les dirigeants syndicaux ont déclaré : c'est une première victoire.

UN PUISSANT MOUVEMENT

14 septembre : ouverture des négociations sur les salaires des travailleurs de la Sécurité Sociale. Les propositions du président de l'UCANSS se sont inscrites totalement dans la politique de dégradation du pouvoir d'achat du gouvernement. Pire encore : elles étaient liées à ce que les dirigeants syndicaux acceptent une renégociation des classifications. Les propositions prévoyaient : 1 % au 1er novembre 1988 ; augmentation du salaire minimum de 5000 francs par mois à 5300 francs ; 0,75 % au 1er avril 1989 ; O,5 % au 1er juillet 1989 ; une prime de 1 % à compter du 1er février 1989 à valoir sur les effets de la réforme future des classifications. La CFDT, FO et la CGT ont rejeté ces propositions. La CFDT a demandé que : les augmentations prévues en novembre soient avancées au 1er octobre ; 3 à 5 points selon les niveaux hiérarchiques (soit 180 à 280 francs par mois). FO et la CFDT ont réclamé une augmentation générale de 1000 francs par mois et un salaire minimal de 6300 francs. Ils "envisageaient" des appels à la grève.

26 septembre 1988, le Conseil d'Administration de l'UCANSS a adopté le plan de démantèlement de la CPPOSS. La CFDT et la CGC l'ont voté aux côtés des représentants du patronat. FO et la CGT ont voté contre. Dès lors, la CGT et FO ont multiplié les appels à l'action contre "le plan VAN DER MEULEN", sans rien dire des revendications salariales. La CGT a appelé les travailleurs de la Sécurité Sociale à se joindre aux journées interprofessionnelles du 27 septembre et du 18 octobre qu'elle a organisées sans grand succès. Les travailleurs de la Sécurité Sociale ont également été appelés à participer à la grève de 24 heures du 20 octobre que les fédérations de fonctionnaires FO , CFDT, Autonomes, CGC et FEN ont organisée. Ceux des Caisses primaires d'Assurance Maladie y ont participé massivement.

Alors qu'aucun syndicat n'appelait nationalement à la grève, à partir du 20 octobre s'est engagé un puissant mouvement. Dans toute la France, massivement, les travailleurs se sont mis en grève : à Toulouse, à Marseille, à Montpellier, à Béziers, à Caen, à Reims, à Bordeaux, à Lille... Dans certaines villes de puissantes manifestations ont été organisées. Dans certains cas, comme à Montpellier, les travailleurs ont formé des comités de grève qui intégraient les représentants locaux des organisations syndicales. L'appel du comité de grève de Montpellier en témoigne : au centre des revendications sur les salaires, il y avait la revendication de rattrapage du pouvoir d'achat aux côtés de celles concernant la défense des conventions collectives, le régime des retraites et l'arrêt des suppression d'emplois :

> *"Le personnel des organismes sociaux de Montpellier est en grève totale depuis le 24.10.88 avec les organisations syndicales CGT, CGT-FO, CFDT, CFTC :*
> *- pour le maintien de la Convention Collective*
> *- pour une augmentation des salaires permettant le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 1982*
> *- pour le maintien de la CPPOSS (Caisse complémentaire)*
> *- contre toute suppression d'emploi*
> *- pour la qualification et la titularisation des personnels sous contrat."*

A noter que, cet appel en témoigne, les travailleurs ne combattaient pas abstraitement le "plan VAN DER MEULEN". Ils définissaient leurs revendications en particulier celles concernant les salaires. Ainsi, ils tendaient la main au travailleurs de la fonction publique pour lutter contre la politique salariale du gouvernement.

Fin octobre, la grève générale des travailleurs de la Sécurité Sociale pour leurs revendications et donc contre le gouvernement affleurait. Submerger les dirigeants, les contraindre à reprendre les revendications du personnel, à réaliser le Front Unique, à appeler à la grève générale de tous les travailleurs de la Sécurité Sociale et à l'élection de comités de grève dans tous les centres, à la constitution d'un comité central de grève, enfin à la manifestation à l'Assemblée Nationale pour exiger

des députés du P.S. et du P.C.F. "décidez de satisfaire nos revendications", devenait possible.

LES DIRIGEANTS SYNDICAUX DISLOQUENT ET LIQUIDENT LE MOUVEMENT

Confrontés au mouvement des personnels de la Sécurité Sociale qui s'engageait, les dirigeants de la CGT, de FO et de la CFTC ont appelé précipitamment à une manifestation le 27 octobre devant le Conseil d'Administration de l'UCANSS. Elle n'a rassemblé que 1500 employés. Les dirigeants ont tout concentré sur "le plan VAN DER MEULEN". Ils ont soigneusement évité de mettre en cause le gouvernement. Tous se sont refusés à appeler les travailleurs à la grève générale jusqu'à satisfaction. Ils ont passé sous la table les revendications concernant le rattrapage du pouvoir d'achat. La manifestation n'a été qu'une diversion de protection du gouvernement.

Mais les grèves se sont poursuivies et développées. Les dirigeants de FO, suivis par ceux de la CGT, de la CFDT et de la CFTC ont dû, alors, appeler à une grève de 24 heures et à une manifestation pour le 8 novembre : de l'UCANSS au ministère des Affaires Sociales *"pour le retrait du plan VAN DER MEULEN et la satisfaction des revendications salariales"*. La grève a été massivement suivie. 20 000 salariés ont manifesté. Un représentant du ministre Claude EVIN a reçu une délégation. Il a formulé *"le vœu que les discussions entre les syndicats et M. VAN DER MEULEN aboutissent rapidement"*. En clair : le gouvernement donnait une fin de non recevoir aux revendications. Il renvoyait dos à dos les syndicats et l'UCANSS, se déchargeant ainsi de toute responsabilité. Les dirigeants sont entrés dans le jeu du gouvernement. Ils se sont contentés de déposer "un mémorandum" et ont réclamé une réunion tri-partites ministère - UCANSS - syndicats.

Au cours de la préparation de la manifestation du 8 novembre et pendant cette manifestation, l'aspiration à ce que les dirigeants réalisent le Front Unique et appellent dans l'unité à la grève générale s'est fortement exprimée. On en trouve l'écho dans " FO-Hebdo" du 16/11/88 qui indique :

> *"La Fédération FO a reçu des dizaines de télégrammes et des centaines d'appels émanant des syndicats, des régions ou encore d'Assemblées Générales de personnels. Ces appels traduisent l'exigence, reprise continuellement pendant la manifestation du 8 : unité des fédérations. Non pas une unité de circonstance, pour seulement une grève de 24 heures ou une manifestation..."*

Le tract du comité de grève de la CPAM de Montpellier du 7/11/88 dit :

> *"La CPAM de Montpellier renouvelle son exigence aux fédérations pour qu'elles s'unissent dans un appel commun à la grève à compter du 9 novembre jusqu'à satisfaction de nos revendications".*

La pression des travailleurs de la Sécurité Sociale a contraint les dirigeants FO à expliquer qu'ils étaient pour : *"qu'un comité inter-fédéral FO-CFTC-CGT uni sur les revendications du personnel décide d'appeler à la grève générale reconductible"*. Les dirigeants CGT, saisis de cette proposition, l'ont rejetée. Mais ceux de FO ne cherchaient qu'un alibi. Ils n'ont engagé aucune campagne, tenté aucune mobilisation dans le but d'imposer aux dirigeants CGT qu'ils réalisent le Front Unique pour appeler à la grève générale. Eux-mêmes n'y ont pas appelé. Au lendemain du 8 novembre, aucun syndicat n'a appelé à la grève générale. Par suite, nombre de centres en grève depuis le 24 octobre ont suspendu leur mouvement. Exemple : le 9/11/88, le comité de grève de Montpellier a déclare :

> *"Après le compte rendu par les fédérations, il n'y a pas eu d'appel commun à la grève du 9 novembre 1988. Compte tenu du succès de la manifestation et de la volonté unitaire des manifestants, la délégation de Marseille et un représentant du comité de grève de la CPAM de Montpellier sont intervenus pour expliquer :*
> *- l'appel commun à la grève*
> *- l'unité des fédérations*
> *Cet appel a été entendu et ovationné par tous les manifestants. L'Assemblée Générale du 9 novembre a décidé de suspendre la grève jeudi 10 novembre".*

Alors que la grève commençait à refluer faute de perspective, les dirigeants FO et CGT ont appelé région par région "à l'action" : le 14 novembre appel à un mouvement de grève reconductible à partir du 17 des Caisses du Languedoc-Roussillon ; appel à une grève des centres du Nord-Pas de Calais les 16 et 17 novembre et à une manifestation régionale le 22 novembre ; appel aux centres d'Angers et de sa région à faire grève le 14 novembre... On pourrait établir ainsi une liste de toutes les régions de France. Les dirigeants FO et CGT se sont unis contre la réalisation de la grève générale. A la suite de la manifestation du 8 novembre, pendant 15 jours, ils se sont acharnés à disloquer et à démoraliser les travailleurs de la Sécurité Sociale. Les dirigeants FO, CGT, CFDT ont encore appelé à faire du 23 novembre une nouvelle "journée d'action". Elle a été diversement suivie et a marqué le déclin définitif du mouvement. Après 42 jours de grève, à la Caisse primaire d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône, la reprise a été décidée le 2 décembre.

L'ABOUTISSEMENT

Le 21 novembre, André BERGERON s'est adressé à Michel ROCARD : *" le durcissement des grèves me paraît inévitable et cela d'autant plus que le protocole d'accord que nos amis n'ont pas signé va être soumis à votre agrément le 1er décembre. Cela m'inquiète et je souhaite que rien ne se fasse qui soit de nature à exacerber le conflit"*. sic !

Pendant plus d'un mois les dirigeants FO ont focalisé le mouvement contre VAN DER MEULEN. D'un seul coup BERGERON s'avise qu'en dernière analyse la décision est du ressort du gouvernement. Mais il se garde d'appeler au combat contre lui ; il lui adresse une supplique implorante.

Le Conseil d'Administration de l'UCANSS du 1er décembre a remis à un conseil d'administration extraordinaire la décision d'entériner le "plan VAN DER MEULEN'" avant qu'il soit soumis à l'agrément du gouvernement. Un accord salarial a été accepté en principe par les dirigeants de la CGC et de la CFDT. Ils l'ont définitivement ratifié le 12. Cet accord prévoit : une augmentation générale de 0,7 % à compter du 1er septembre 88 ; en 1989 deux augmentations, l'une de 1 % au 1er mars, l'autre de 1,25 % au 1er septembre. Une avance du salaire brut de décembre (avec minimum de 400 francs) à valoir sur 1989 sera versée fin décembre. Une revalorisation de 2 points pour tous est accordée à compter du 1er décembre 1988, à valoir sur la réforme des classifications. Pour la retraite, à la cotisation de 12,6 % (dont 5,04 à la charge du salarié et 7,54 à celle de l'employeur) se substitue un double système ; 12,46 % au dessous du plafond de la Sécurité Sociale (8,06 pour l'employeur, 4,4 % pour la salarié, ce qui lui fait gagner 0,6 points) et 17,64 % au dessus du plafond (12,6 % pour l'employeur, 5,04 % pour le salarié).

Au Conseil d'Administration du 1er décembre, le représentant FO a déclaré cyniquement : *"C'est la grève générale dans tous les organismes de Sécurité Sociale et l'Allocations familiales qui empêchent les administrateurs CFDT de voter avec celui du CNPF"*. Il a ajouté : *"La victoire est certaine si la fédération CGT accepte enfin d'appeler nationalement avec FO, l'ensemble du personnel à la grève générale reconductible"*.
Les travailleurs de la Sécurité Sociale n'ont pu arracher leurs revendications pour les mêmes raisons que les travailleurs qui sont entrés en lutte en septembre, octobre, novembre n'ont pu arracher les leurs : ils se sont heurtés aux interdits des appareils syndicaux. Pour ne pas mettre en cause le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON, ne pas réaliser le Front Unique, ne pas appeler à la grève générale, ne pas appeler à manifester massivement à l'Assemblée Nationale pour exiger de la majorité P.S.-P.C.F. qu'elle satisfasse les revendications.

GREVES DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN A NANTES ET A LYON

Les grèves dans les transports en commun à Nantes et à Lyon ont une même caractéristique : elles ont été imposées par la base contre la volonté des responsables syndicaux locaux. Dans les deux cas, elles ont été déclenchées à partir de revendications portant sur le rattrapage et le maintien du pouvoir d'achat. En ce sens, elles s'inscrivaient pleinement dans le cadre de la mobilisation des travailleurs de la Fonction Publique contre la politique du gouvernement et ont été nourries par la grève des travailleurs des hôpitaux. Aussi, bien que ces grèves n'aient pas eu l'importance politique de celle des infirmières et des travailleurs de la Santé ou de celle des travailleurs de la Sécurité Sociale, les appareils, notamment celui de la C.G.T., se sont employés pour qu'elles n'atteignent pas leur objectif et que les travailleurs en sortent défaits. Il n'y sont pas parvenus. Mais ils ont réussi à limiter les résultats de ces grèves au plan des augmentations de salaires obtenues. L'absence de comité de grève élu par les Assemblées Générales a facilité, au fur et à mesure du développement de la grève, les manœuvres de division, en particulier lors de négociations avec les patrons.

GREVE DES TRAMINOTS A NANTES

La grève des traminots de Nantes s'est déclenchée à partir de la décision de la direction de la SEMITAN de mettre en place l'individualisation des salaires au travers d'une prime dite de qualité. Après de multiples tergiversations face à la volonté des traminots de combattre l'instauration de cette prime, les syndicats étaient contraints de déposer un préavis de grève pour le 18 octobre 1988 : la CFDT et la CGT appelaient à la grève reconductible alors que FO n'appelait qu'à 24 heures. Réunis en assemblée générale le 18 octobre 1988, les traminots votaient à une majorité écrasante la grève reconductible pour l'abandon de toute prime au mérite et pour une augmentation uniforme de 600 francs par mois, rejetant les propositions maximalistes de la CGT de 1000 francs par mois, qui fixait ainsi aux traminots un objectif totalement inaccessible par leur seule force. L'assemblée générale imposait l'unité à la CFDT et à la CGT sur ces revendications, FO, presque inexistante, ayant décidé de se retirer de l'appel à la grève après 24 heures.

Après quatre jours de grève totale, la direction de la SEMITAN maintenait la prime de qualité et refusait de prendre en compte la revendication de 600 francs. Les traminots reconduisaient leur grève par 321 voix pour et 9 contre. Le samedi 29 octobre, 11 jours après le début de la grève, le tribunal de Nantes donnait suite à un référé engagé par la SEMITAN pour obtenir l'évacuation des dépôts, poursuivant nominativement 14 militants de la CGT et de la CFDT. Sitôt ce jugement connu, les traminots adoptaient une motion de solidarité *"Aux camarades condamnés en tant qu'otages"*, ajoutant que *"les salariés s'engagent à reprendre le travail après des négociations qui prendrait en compte nos revendications, c'est-à-dire la suppression de la prime de qualité et une augmentation de 600 francs"*. Le lundi 31 octobre, la direction retirait son projet de prime de qualité et proposait une augmentation de 100 francs. Les grévistes repoussaient massivement ces propositions par 387 voix contre 6 et reconduisaient la grève pour 48 heures, maintenant leur revendication de 600 francs.

Le 2 novembre, la direction de la SEMITAN tentait de mettre en place un "service minimum" pour casser la grève. Mais elle devait y renoncer rapidement devant la détermination des grévistes qui revotaient à nouveau la grève par 449 voix contre 5. Mais l'absence de comité de grève, et en conséquence de véritable contrôle par l'assemblée générale sur les négociations avec la direction autorisait les manœuvres des dirigeants : tandis que la CGT poursuit la surenchère en revendiquant 1000 francs pour tous, la CFDT acceptait de négocier sur la base de 300 francs pour tous.

Malgré ces manœuvres, les traminots votaient à nouveau la grève le 3 novembre par 391 voix contre zéro. Le 4 novembre,

la grève était revotée pour 48 heures par 415 voix contre 2. En dépit de leur détermination, les grévistes ont été confrontés à la division syndicale : d'un côté la CFDT négociait avec la direction une augmentation de 4,5 % (ce qui correspond à une augmentation de 257 francs en net pour tous), tandis que la CGT demandait 8,5 % (soit environ 600 francs en net pour tous). A partir du moment où la CFDT s'est directement engagée dans la voie de la négociation avec la direction en bradant la revendication des traminots, la CGT a pu se permettre de rabaisser ses exigences. Le 6 novembre, la CFDT signait, dans le dos des grévistes, sans le soumettre en Assemblée Générale, un accord avec la direction. Cet accord prévoyait l'abandon de la prime au mérite, 200 à 250 francs d'augmentation nets par mois, une indemnisation des jours de grève sur la base de 180 francs par jour, et la levée des plaintes et des mesures disciplinaires. Le 7 novembre, au vingtième jour de grève, la CFDT a appelé à la reprise du travail, violemment conspuée par l'assemblée générale. La grève des traminots se terminait.

GREVE DES TRAMINOTS A LYON

La grève des traminots de Lyon a véritablement commencé le 26 octobre 1988, contre la volonté des dirigeants syndicaux et en particulier ceux de la CGT. En effet, les dirigeants de la CGT avait appelé à des débrayages, un jour sur deux, à partir du 24 octobre. Toutefois, les traminots, réunis en assemblée générale le 26 octobre au soir, décidaient la grève reconductible à partir du 27 octobre par 659 voix contre 491 malgré la position des dirigeants de la CGT qui, selon "Le Progrès" du 27/10 *"aurait préféré le principe des débrayages de trois heures en fin de service"*. Ce même numéro du "Progrès" explique :

> *"La base qui s'est rendue spontanément hier matin (c-à-d le 26/10) au siège de la direction des TCL est en effet particulièrement mobilisée, allant même au-delà des mots d'ordre mis en avant par l'intersyndicale où se retrouve la CGT, la CFDT, FO et les autonomes. Sous le coup de l'échec des négociations, mardi, dès hier, en effet, alors qu'une grève larvée était seulement "programmée", les traminots, très déterminés, ont débrayé spontanément...".*

Ainsi, à Lyon, comme à Nantes, les traminots ont imposé la grève totale aux dirigeants syndicaux. Mais à Lyon comme à Nantes, alors que les grévistes définissaient la revendication de 500 francs minimum, l'absence de comité de grève élu, et donc de véritable possibilité de contrôler les dirigeants syndicaux, a permis à ces derniers de manœuvrer dans le dos des grévistes : la CGT revendiquait 1500 francs par mois tandis que FO revendiquait de son côté 5 % soit environ 250 francs d'augmentation.

Du 27 octobre au 6 novembre, la détermination des traminots bloqua toute manœuvre de division des dirigeants de FO, de la CFDT et de la CGT. Par crainte d'aboutir à une radicalisation de la grève, la direction des TCL a écarté l'idée de faire appel au non grévistes pour mettre en place un "service minimum". Elle s'est rappelée l'expérience malheureuse de la SEMITAN de Nantes.

Mais le 6 novembre, cédant aux pressions de la bourgeoisie et à *"l'esprit de responsabilité"*, les dirigeants FO ont estimé *"être arrivés à un point du conflit dangereux pour la paix sociale dans l'entreprise"* Ils ont proposé à l'intersyndicale de soumettre au vote la reprise sur la base de l'acceptation d'un accord pour 1988 et 1989 *à mi parcours des 500 francs demandés et de préparer la lutte pour 1990"*. Le 7 novembre au matin, les dirigeants de FO ont décidé d'appeler à reprendre le travail. "Le Progrès" du 8 novembre a commenté : *"Tout allait se jouer à la reprise de service, à 5 H 30. Les troupes de Force Ouvrière (33 % des votants au comité d'entreprise) allaient-elles suivre ? A vrai dire, pas vraiment...".* Malgré la trahison des dirigeants de FO, la direction *"n'a pas réussi à faire sortir des différents dépôts lyonnais qu'une petite cinquantaine de véhicules. Et encore ! ils sont le plus souvent rentrés".* De fait, l'accord approuvé par FO (3,6 % pour 1988 et 3,5 % pour 1989) n'a pu être appliqué en raison de la poursuite massive de la grève. Mais à partir du 8 novembre, la rupture de l'unité au sommet a laissé les mains libres à la direction et aux dirigeants de la CGT pour laisser pourrir la grève.

Le 16 novembre au matin, la grève a été reconduite par 871 voix sur 1247 votants. Mais la tendance à la reprise s'est accentuée. Les piquets de grève été ont levés. La direction a fait de nouvelles propositions : augmentation des salaires de 255 francs par mois, soit le double de ce qui était prévu auparavant dans l'accord signé par FO, plus une prime exceptionnelle de 672 francs. Ces propositions ont été rejetées une dernière fois par les grévistes le mardi 15 novembre. Finalement elles ont été acceptées. Le samedi 19 novembre, les syndicats ont signé un accord qui prévoit de 245 à 262 francs nets selon l'échelon ainsi qu'une prime exceptionnelle de 672 francs. La grève a pris fin.

LE MOUVEMENT DE LA R.A.T.P.

LES DIRIGEANTS DES SYNDICATS C.G.T. IMPULSENT, ORGANISENT, ET DIRIGENT

"L'Humanité" du 7 novembre annonçait : *"Demain 8 novembre, grève dans le secteur public et nationalisé"*. Celle du 14 novembre publiait un petit article de Henri KRASUCKI /

> *"Le 15 novembre... Debout pour gagner" (...) "Une semaine exceptionnelle commence aujourd'hui. Le mouvement revendicatif va connaître un nouvel essor dont personne au moment où j'écris ne peut fixer les*

limites... Grèves et manifestations chaque jour et particulièrement demain, mardi 15 novembre".

Le 15 novembre : *"le groupe intersyndical des services ouvriers (G.I.S.O.) C.G.T."* de la R.A.T.P. invitait :

"Les travailleurs de la R.A.T.P. à se retrouver au stand de la section syndicale C.G.T. de Boissy Saint Léger au cours de la journée portes ouvertes de l'atelier, le samedi 19 novembre à partir de 14 H".

Il appelait : *"le personnel à se prononcer pour une grande journée de coordination des luttes à la R.A.T.P. et de manifestation : le 25 novembre".*
Ce tract expliquait :

"1000 F. d'augmentation immédiate des salaires pour tous (équivalent au relèvement de 35 points dans la grille des salaires). 4 ateliers de FR sont dans l'action. Les travailleurs de Rueil en sont à leur 8e jour de grève tournante avec occupation des locaux. Ceux de Boissy engagent leur 3e jour. 2e jour de grève tournante à Montrouge et Massy avec occupation des faisceaux de voies à Massy."

Il poursuivait :

"La C.G.T. appelle ses militants à tout faire pour renforcer la lutte qui s'engage. Elle invite les travailleurs sur chaque lieu de travail à se rassembler unitairement et à décider de rejoindre les 4 ateliers dans l'action sous des formes décidées démocratiquement au cours d'Assemblées Générales".

LES DIRIGEANTS DE F.O. COUVRENT

Un tract du "Syndicat Force Ouvrière de la R.A.T.P. (exécution)" proclamait :

"Le 17 novembre 1988 s'est tenue une intersyndicale suite aux actions de grève menées par les travailleurs s'élargissant et touchant Rueil, Massy, Boissy, Montrouge, etc... Les agents des services "FR" disent stop Ils veulent 35 points (1000 F.). Force Ouvrière appelle tous les agents à se réunir pour définir l'action dans chaque atelier. Tous pour les 35 points. Tous contre les mesures de répression de la direction."

Prenant prétexte du blocage des trains du R.E.R. dans les ateliers d'entretien, la direction de la R.A.T.P. (en réalité le gouvernement) a décidé la fermeture, à partir du lundi 28 novembre, des lignes A et B du R.E.R.. Le gouvernement a mis en place des services de camions militaires pour palier, partiellement, à la fermeture de ces deux lignes. Il a nommé un "médiateur" : Bernard BRUNHES. Saisi par la direction de la R.A.T.P., le juge du tribunal de référé de Nanterre a prescrit, le 25 novembre, l'évacuation des faisceaux de voies et des cabines d'alimentation haute tension de Rueil et de Boulogne, que des "commandos masqués", pour ne pas être identifiés, occupaient par roulement.

Un tract de la C.G.T., en date du 26 novembre, a alors invité : *"toutes les catégories à réagir sur leurs revendications avec en priorité les salaires. A se réunir sur les lieux du travail pour y prendre les décisions de riposte de toute l'entreprise face à ces prétentions et à ces menaces sur nos libertés".*

Au cours de la nuit du 27 au 28 novembre, des groupes de militants C.G.T. ont occupé les dépôts d'autobus de Montrouge, Thiais, Ivry. Au matin du 28 les machinistes ont trouvé ces dépôts bloqués. F.O. a donné sa caution à ce mouvement. Dans ces conditions, une importante partie de machinistes ont accepté d'y participer. Par contre, sous la pression des militants de la C.G.T., les faisceaux et des cabines de haute tension, dont ils avaient précédemment organisé l'occupation, ont été évacués. Le mardi 29, la direction de la R.A.T.P. a fermé les ateliers de Roissy et de Fontenay sous Bois. Elle a annoncé que les ouvriers ne percevraient leur salaire que lorsque des "conditions normales" de travail seraient rétablies. Les ouvriers d'entretien sont néanmoins entrés dans ces ateliers et les ont occupés.

"NEGOCIATIONS"

Après qu'au cours des journées du 27 et du 28 novembre le "médiateur" ait consulté les directions syndicales, la direction de la R.A.T.P. a convoqué, pour le 29 à 20 H, l'ensemble des directions syndicales. Elle leur a soumis de nouvelles propositions en vue de l'établissement d'un "contrat salarial" couvrant l'année 1989. A leur sortie, vers 1H30 le 30 novembre : les dirigeants C.G.T. ont rejeté ces propositions ; un groupe de quatre directions syndicales (F.O.-exécution, Autonomes-machiniste, C.F.T.C., C.F.D.T.) a laissé entendre qu'il les rejetait également ; les dirigeants du syndicat Autonome Traction ont estimé ces propositions positives. Du même coup le mouvement a reçu une nouvelle impulsion parmi les machinistes et les ouvriers des entretiens. Le 1er décembre, le groupe des 4 a appelé *"chaque agent à cesser le travail (pour une durée de 2 à 24 heures"*. En même temps les dirigeants des syndicats F.O.-exécution ont abandonné la revendication des 35 points (1000 F. pour tous). Ils se sont alignés sur celle de 10 points (300 F pour tous) que présentaient les dirigeants du syndicat Autonome-machiniste, de la C.F.D.T. et de la C.F.T.C.. Une nouvelle entrevue entre les directions syndicales et la direction de la R.A.T.P. a eu lieu le 2 décembre : sans résultat. Le mouvement a atteint alors son point culminant : les lundi 5 et mardi 6 décembre, environ 60 % des grévistes parmi les machinistes du réseau routier, le mouvement était largement majoritaire dans les ateliers d'entretien et inexistant sur le réseau ferré.

Le lundi 5 décembre, le "conciliateur" a, à nouveau, reçu les dirigeants syndicaux. Le mardi 6 au matin un protocole d'accord était établi. La direction C.G.T. l'a rejeté. Tous les autres dirigeants syndicaux, y compris ceux du groupe des 4, l'ont estimé positif. Le 7 les dirigeants syndicaux de F.O., du syndicat Autonome-machiniste, de la C.F.D.T., de la C.F.T.C., ont signé ce protocole. Ce délai a été imposé aux

dirigeants de ces syndicats, notamment à ceux de F.O., car une partie de leur base et nombre de leur militants se sont dressés contre la signature de cet accord salarial. Quant à la direction de la C.G.T., elle a fait voter par les machinistes et les ouvriers de dépôts, qui participaient à la grève, le rejet de l'accord salarial.

Le vendredi 9 la direction des syndicats C.G.T. a organisé une manifestation au siège de la R.A.T.P. à laquelle, selon "L'Humanité", *"plusieurs milliers d'agents de la Régie"* ont participé. Bien que des dépôts de bus aient été à nouveau bloqués par des groupes de militants C.G.T. à partir du 8, nombre de machinistes ont repris le travail. Le lundi 12 les bus roulaient à peu près normalement. "L'Humanité" du mardi 13 décembre écrivait :

> *"Les agents font du zèle" (...) "Dans la plupart des dépôts, quand la majorité des agents n'a pas décidé deux heures de débrayage en fin de poste, le personnel ouvrier s'emploie, depuis hier, à soigner particulièrement son travail".*

Le prolongement de l'arrêt de certaines lignes de métro, des perturbations sur les autres lignes et sur les lignes A et B du R.E.R., ont résulté du manque de rames en état de fonctionner, par suite de l'absence d'entretien.

"DEMOCRATIE" OUVRIERE EN TROMPE L'ŒIl

Comme tous les travailleurs, les travailleurs de la R.A.T.P. subissent durement la baisse de leur pouvoir d'achat (plus de 10 % depuis 1982), l'aggravation de leurs conditions de travail, la déqualification, etc... , sans quoi il n'y aurait pas eu de mouvement. Pourtant, le mouvement qui vient d'avoir lieu à la R.A.T.P. n'a été ni spontané, ni une vague de fond comme l'a été celui des travailleurs de la Santé, même si celui-ci a été conduit dans une impasse. *"Grève tournante, occupation des faisceaux de voies"* et des cabines d'alimentation haute tension, telle a été la première forme de ce mouvement dans les ateliers de réparation. Cette forme "d'action" porte un label : direction de la C.G.T. Les commandos qui ont, ensuite, occupé et bloqué certains dépôts d'autobus, avant les premières prises de service, étaient composés des "noyaux durs" des militants de la C.G.T. qui sont aussi des militants du P.C.F.. D'ailleurs les tracts de la direction de la C.G.T. montrent clairement que c'est elle qui a impulsé, organisé et dirigé ce mouvement. Toutefois la caution des dirigeants des syndicats exécution F.O. ouvrier et machiniste lui a été indispensable pour qu'il atteigne une certaine dimension. Il faut noter que nombre de dirigeants de ces syndicats sont membres du R.P.R..

La formule *"les travailleurs de chaque atelier, chaque dépôt décident démocratiquement"* est une dérision de la démocratie ouvrière. A la R.A.T.P. il y a des centaines d'établissements. Les décisions, sur l'essentiel, ne peuvent être prises que centralement et, en l'occurrence, par les dirigeants des organisations syndicales. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, il faut qu'un raz de marée venant de la base submerge les appareils syndicaux. Encore est-il indispensable que, de ce raz de marée, surgissent des organismes qui, tout en incluant les syndicats, centralisent et dirigent le combat : comités de grève dans tous les établissements, élus en Assemblées Générales et comité central de grève, réellement représentatif des travailleurs en lutte. Ça n'a pas été le cas. Sur l'ensemble du personnel de la R.A.T.P. pesaient encore les conséquences du sabotage de la possibilité d'une grève générale de l'ensemble des travailleurs de la R.A.T.P. que les dirigeants du syndicat Autonome-traction et ceux de la C.G.T. ont organisé sous prétexte "d'actions" en décembre 1986 et janvier 1987. Les conditions de la submersion par la base des appareils n'existaient pas. Les appareils ont pu, par suite, manœuvrer relativement facilement. Ils ont lancé et organisé à leur façon ce mouvement. En haut, les dirigeants C.G.T. ont décidé des revendications, des formes du mouvement. En bas "les noyaux durs" ont eu a charge de faire adopter "spontanément" ces décisions. La direction de la C.G.T. le dit d'ailleurs clairement : *"La C.G.T. appelle ses militants à tout faire pour renforcer la lutte qui s'engage"*. Tant que les dirigeants des syndicats F.O.-exécution, entretien et routier, l'ont couvert, le système a bien fonctionné. Ensuite le mouvement s'est rapidement désagrégé au routier.

LES SYNDICATS PAIENT CHER LES MANŒUVRES ET LA POLITIQUE DES DIRIGEANTS

Mais les manœuvres et le retournement des dirigeants F.O. vont coûter, coûtent déjà, très cher aux syndicats F.O.. Au routier et dans les entretiens, des centaines de syndiqués F.O. déchirent leur carte. Le texte suivant est significatif :

> *"Motion*
> *Réunis le mardi 13 décembre 1988, le bureau de la section syndicale de l'Atelier Central/Aubervilliers, constate que l'immense majorité des travailleurs ont perçu la signature du protocole comme une trahison.*
> *En effet, il y a loin de la coupe aux lèvres, surtout lorsque l'on sait que la revendication historique du syndicat d'exécution F.O. (est) la parité salaire entre le conducteur SBT, l'ouvrier qualifié et le machiniste receveur.*
> *Il s'en est suivi des démissions en chaîne de l'organisation syndicale.*
> *Les camarades qui ont accepté de se dévouer pour le syndicat considèrent dans les circonstances présentes que par ses agissements le syndicat les met dans des positions insoutenables.*
> *Voulant sauvegarder leur honneur compte tenu des positions de syndicalistes authentiques qui ont toujours été les leurs, ils décident de démissionner de l'organisation syndicale considérant sa dégénérescence comme non redressable.*
> *En conséquence, nous procédons ce jour à la dissolution du bureau de la section syndicale et à la démission des instances dans lesquelles tous sont élus."* (suivent les signatures).

Les dirigeants de la C.G.T. ont pu, dans un premier temps, se décharger de leurs responsabilités en invoquant la "trahison" des dirigeants F.O. et des autres syndicats. Les machinistes qui ont fait grève ne s'en interrogent pas moins : pourquoi les

dépôts ont-ils été isolés les uns des autres ? Pourquoi le mouvement n'a pas été unifié et est-il resté disloqué ? C'est avec les travailleurs des entretiens du R.E.R. et du métro que les dirigeants C.G.T. risquent finalement d'avoir les plus grosses difficultés. Initialement ils ont fait flèche de tout bois pour que ces travailleurs s'engagent dans ce mouvement.

Ainsi, du 10 au 26 octobre, dirigeants C.G.T. et du S.A.T. avaient déjà organisé des grèves partielles et tournantes sur les lignes A et B du R.E.R.. La direction de la R.A.T.P. introduit sur la ligne A un système, le SACEM, qui devrait permettre aux rames de se succéder de deux en deux minutes aux heures de pointe. A cette occasion la direction de la C.G.T. réclamait 10 points supplémentaires pour les seuls conducteurs de la ligne B et 15 pour ceux de la ligne A. C'était d'abord ratifier l'introduction du SACEM et ensuite faire éclater la grille unique des conducteurs, en introduisant trois catégories de salaires : urbain, R.E.R. ligne B, R.E.R. ligne A. Finalement ils ont ratifié un accord où la direction accorde seulement 50 francs de plus de ce qu'elle avait initialement proposé aux conducteurs des lignes A et B. Mais une partie des primes est transformée en 5 points supplémentaires comptant pour le calcul de la retraite, ce qui crée deux catégories de conducteurs. La direction avait proposé une prime de 1000 francs payable en deux fois, lors de la mise en place du SACEM pour les conducteurs de la ligne A et une prime de 10 francs par service journalier avec utilisation du SACEM. La prime de 1000 francs sera payée aux conducteurs comme prévu. La prime de 10 francs par service journalier avec utilisation du SACEM est devenue une prime de 300 francs par mois.

Les catégories ouvrières sont particulièrement sensibles à ce qu'elles considèrent comme une déqualification : l'écart dans la grille des salaires entre la position des conducteurs de métro et la leur. Les militants C.G.T., afin d'entraîner les travailleurs des ateliers de réparation et d'entretien dans le mouvement, ont fait valoir que cet écart se creusait encore et que c'était inacceptable. Ils ont touché un point sensible. De là la forme de la revendication mise en avant : 35 points. Mais aujourd'hui, chauffés à blanc, des centaines de travailleurs des entretiens du R.E.R. et du métro entendent poursuivre le mouvement. Déjà les militants de la C.G.T. ont eu un mal énorme à faire accepter aux travailleurs de l'entretien de Massy que soit abandonnée l'occupation des faisceaux de voie et des cabines de haute tension.

Or, depuis le lundi 14 décembre, les dirigeants des syndicats C.G.T. cherchent à faire reprendre le travail dans les ateliers d'entretien du métro et du R.E.R. "L'Humanité" du samedi 17 annonce, en fin de compte, la couleur :

> *"Le Parti Communiste a le souci que se fortifie dans l'avenir le mouvement social. Dans l'intérêt général. A la R.A.T.P., comme pour les infirmières et les postiers. Il sait d'expérience qu'une lutte a besoin de la solidarité populaire pour aboutir."*

Plus haut dans cet éditorial Arnaud SPIRE affirme :

> *"Le public est mécontent. Certains ne font plus le lien entre les revendications de salaire des personnels de l'entretien et leur refus de voir baisser leur propre pouvoir d'achat".*

Dans une déclaration en date du samedi 17 décembre, un ensemble d'organisations de la C.G.T., dont celles de la R.A.T.P., annonce :

> *"La C.G.T. proposera dès lundi matin (le 19/12) aux Assemblées Générales de prendre en compte cette situation, d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent par des décisions permettant de mettre en échec cette provocation et d'affirmer la convergence d'intérêts avec les usagers et l'opinion."*

Les militants de la C.G.T. ont tout fait pour entraîner les travailleurs des entretiens dans ce mouvement. Ce sont eux qui ont projeté ses objectifs, ses formes. Ils l'ont organisé. Ils ont affirmé aux travailleurs des entretiens qu'en utilisant les moyens et les méthodes évoqués plus haut, ils pouvaient arracher seuls les 35 points. Maintenant ces militants vont devoir appeler ces travailleurs, les plus déterminés, à reprendre le travail. A leur tour, les syndicats C.G.T. risquent de payer cher les combinaisons et manœuvres de l'appareil de la C.G.T..

DIVISION CATEGORIELLE PROVOQUEE ET ENTRETENUE

Encore ces travailleurs ne connaissent-ils qu'une partie de la réalité. Alors que parmi les ouvriers et ensuite parmi les machinistes, la direction de la C.G.T. avançait la revendication des 35 points (1000 francs par mois), revendication un temps reprise par les dirigeants F.O., un tract C.G.T. daté du 28/11/88 était diffusé sur le réseau ferré. On y lit :

> *"Conducteurs, chefs de manœuvre, agents de stations, sous-chef de poste : depuis longtemps, nombreux, vous voulez vous battre ensemble à la R.A.T.P.. Les grandes filières sont en grève pour leurs revendications. Si nous voulons gagner sur nos revendications : 13e mois, salaire, entre une augmentation de 1800 à 2000 francs, la revalorisation des qualifications...*
> *Des "préavis" de grève de 2 heures, dans chaque fin de service, ont été déposés en temps et en heures par le syndicat C.G.T...*
> *Avec les autres travailleurs de la R.A.T.P. : tous en grève et en manifestation".*

En fait d'appel à la grève c'est l'organisation systématique de la division catégorielle. D'un côté les dirigeants C.G.T. et F.O. mettent en avant, en ce qui concerne les travailleurs des entretiens et les machinistes, la revendication des 35 points (1000 francs par mois) dans l'optique sinon de combler, au moins de réduire l'écart entre ces catégories et les conducteurs du métro, et sur le réseau ferré les dirigeants C.G.T. revendiquent de 1800 à 2000 francs, plus le 13e mois. Et pourquoi, alors qu'aux autobus les machinistes qui font grève, font en principe grève jusqu'à satisfaction, au métro ce serait *"2 heures de grève à la fin de service"* ? Il s'agit d'un contre-feu, allumé à toutes fins utiles, pour empêcher tout mouvement réel au réseau ferré. Les autres directions syndicales n'ont eu qu'à laisser faire.

AU LIEU DU COMBAT CONTRE LE GOUVERNEMENT : MANŒUVRES POLITICIENNES

Nul ne devrait l'ignorer, en tout cas les directions syndicales ne l'ignorent pas : obtenir une augmentation de 1000 francs par mois, à plus forte raison de 1800 à 2000 francs, plus le 13e mois, aurait exigé de casser la politique salariale et toute la politique anti-ouvrière du gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON. C'était d'autant plus clair que MITTERRAND le 29, ROCARD le 30 novembre, ont signifié que le gouvernement ne satisferait pas les revendications qui mettraient en cause leur politique économique (politique de défense du régime capitaliste). A la suite des déclarations de MITTERRAND et ROCARD et du rejet, par les dirigeants de F.O., de la C.F.T.C., de la C/F/D/T/ et du syndicat Autonome-machiniste, des premières propositions de la direction de la R.A.T.P., le Comité pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire (la reconstruction de la IVe Internationale) a publié un communiqué qui a été diffusé par tracts au personnel de la R.A.T.P.. Ce communiqué déclarait notamment :

"Une certitude : pour obtenir satisfaction aux revendications, il faut maintenant infliger une défaite au gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON. Il n'y a pas d'autre solution.
DIRIGEANTS SYNDICAUX, VOUS LE POUVEZ, C'EST VOTRE RESPONSABILITE REALISEZ IMMEDIATEMENT L'UNITE
ENSEMBLE, APPELEZ A LA GREVE GENERALE DES TRAVAILLEURS DE LA R.A.T.P., POUR /
- le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 1982
- l'échelle mobile des salaires
- sur cette base : les reclassements nécessaires.
Le 30/11/88

Pourquoi revendiquer le *"rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 1982"*, *"l'échelle mobile des salaires"* ? Parce que ces revendications correspondent aux besoins et aux aspirations de toutes les catégories de personnel de la R.A.T.P.. Dans l'unité des organisations syndicales, la grève générale de tous les travailleurs de la R.A.T.P. devenait possible et, avec elle, la victoire politique sur le gouvernement, indispensable pour obtenir satisfaction.

Là est le hic : ni les dirigeants des syndicats C.G.T., ni ceux des syndicats F.O., ni ceux des autres syndicats ne veulent infliger une défaite sans appel au gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON, car cette défaite mettrait à l'ordre du jour le combat pour exiger des députés du P.S. et du P.C.F. qu'ils constituent un gouvernement sans ministre bourgeois. Il est impossible de faire abstraction de ce que les dirigeants des syndicats C.G.T. de la R.A.T.P., le plus grand nombre de militants de ces syndicats, sont aussi des militants du P.C.F.. A moins de souffrir de dichotomie politique pathologique, ils appliquent une orientation syndicale en harmonie avec la politique du P.C.F.. Or, dans la nuit du 18 au 19 novembre, les députés P.C.F. se sont abstenus, pour ne pas obliger le gouvernement à avoir recours à l'article 49 ter, en première lecture du projet de budget 1989, budget comprenant celui des transports. Par contre, le P.C.F. exige du P.S, en vue des élections municipales :

"Partout où il existe une municipalité de gauche, qu'elle soit dirigée par un maire communiste, socialiste ou radical de gauche : reconduction de leur mandat ; constitution à cette fin dans les plus brefs délais d'une liste de rassemblement des forces de gauche en vue du premier tour". (Lettre du P.C.F. au P.S. - "L'Humanité" du 14/11/88).

Les dirigeants du P.S. veulent, quant à eux, que les listes communes qui seront constituées tiennent compte des résultats électoraux obtenus respectivement par le P.S. et le P.C.F. depuis 1983. En aucun cas les dirigeants du P.C.F. n'entendent que soit balayé le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON. Ils ont besoin de faire pression sur le P.S. en vue de le contraindre d'accéder à leurs exigences quant à la composition des listes communes aux élections municipales de 1989. La "tactique des luttes" doit être adaptée en conséquence : ni trop peu, ni trop.

Impossible également de faire abstraction de ce que nombre de dirigeants des syndicats F.O. ouvrier et machiniste sont membres du R.P.R.. Au moment actuel, le R.P.R. ne vise pas à en finir avec le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON. Il veut redevenir le leader des organisations et partis bourgeois. Il a sauté sur l'occasion du mouvement de la R.A.T.P. pour se poser en "défenseur de l'ordre" et a déposé une motion de censure. Elle n'avait aucune chance d'être majoritaire, mais l'U.D.F. et les centristes ont été contraints de la voter. Là aussi il faut : ni trop peu, ni trop. Après avoir couvert pendant un certain temps la "tactique des luttes" des dirigeants C.G.T., les dirigeants des autres syndicats ont donc signé l'accord salarial pour 1989 qui entérine la baisse du pouvoir d'achat que les travailleurs de la R.A.T.P. ont subie comme tous les autres travailleurs depuis 1982.

UN CONTRAT SALARIAL PIEGE ET VOLONTAIREMENT EMBROUILLE

Aux 1,1 % d'augmentation des salaires prenant effet au 1er mai 1989 et aux 1,1 % prenant effet au 1er décembre 1989 s'ajoutera une augmentation de 3 points (90 francs) pour l'ensemble du personnel et de 5 points (150 francs) pour les personnels des entretiens, des voies, du technique, du camionnage, etc... Les ouvriers d'entretien du R.E.R. toucheront à partir du 1er janvier 1989 une prime mensuelle de 100 francs. A la paie de janvier les personnels de tout grade des ateliers d'entretien des rames de métro et du R.E.R. toucheront une prime unique de 600 francs dite de "qualité et d'efficacité". Il faut retrancher de ces augmentations et primes le 1 % supplémentaire de retenu sur les salaires que le gouvernement a décidé pour 1989 qui s'ajoute au 0,4 % d'augmentation de la cotisation vieillesse déjà appliquée pour, explique-t-il, combler le trou de la Sécurité Sociale.

"Une réduction exceptionnelle de moitié de l'ancienneté requise pour un avancement d'échelon sera accordée le 1er janvier 1989 à l'ensemble des agents placés du premier au huitième échelon de chaque échelle."

D'où il résulte que : les seuls qui en bénéficieront pleinement en 1989 seront ceux qui auraient dû changer d'échelon au 1er janvier 1990. N'en bénéficieront pas en 1989 ceux qui auraient changé normalement d'échelon au 1er janvier 1989. Le bénéfice de cette mesure s'arrête lorsque le 8e échelon est atteint. En compensation :

> *"Les agents placés sur le dernier échelon de leur échelle au 1er janvier 1989 percevront, dans la limite de la réduction visée ci-dessus, un rappel de traitement correspondant à l'écart entre l'avant dernier et le dernier échelon de leur échelle".*

A cela il faut ajouter : qu'en 1989 l'équivalent de 3 points pour les personnels d'exploitation, la maîtrise et les cadres, de 1 point pour les personnels d'entretien sera pris sur les primes et intégré au salaire servant de base au calcul des retraites ; qu'en 1990 l'équivalent de deux points sera également pris sur les primes et intégré au salaire servant de base au calcul des retraites, cette dernière mesure concerne la totalité du personnel.

Par nombre de ses dispositions, l'accord salarial poursuit la dislocation de l'unité de la filière ouvrière, unité déjà très entamée. Finalement, il prévoit un développement de la "participation" des organisations syndicales à :

> *"L'introduction des actions de changement et des technologies nouvelles à la R.A.T.P.";* la définition *"de nouvelles modalités de concertation sur l'évolution prévisionnelle des effectifs dans les différentes parties de l'entreprise"* ; l'élaboration *"d'un accord cadre portant sur l'aménagement du temps et des conditions de travail à partir des accords existants (temps partiels et horaires variables)".* Pour cela, il prévoit de *"rechercher immédiatement après les prochaines élections professionnelles, les moyens d'améliorer le fonctionnement et d'accroître l'efficacité, dans une perspective largement décentralisée, des instances représentatives du personnel".*

*

* *

Une importante partie des travailleurs des ateliers et des machinistes a suivi ce mouvement dans l'espoir que les dirigeants syndicaux réaliseraient l'unité et que l'ensemble des travailleurs de toutes catégories serait appelé à s'engager dans la grève générale pour briser la résistance du gouvernement. Echaudée par ce qui s'est passé à la R.A.T.P. en décembre 1986 et janvier 1987, la plus grande partie n'a pas voulu s'y engager. Quelques centaines de travailleurs des ateliers d'entretien se sont acharnés à le poursuivre. Tous sont amers et s'interrogent. Les travailleurs de la R.A.T.P., quelqu'ils soient, ont le sentiment d'avoir été, une fois de plus, manipulés.

Cela va peser lourd sur leur réaction dans les mois qui viennent et amener à un repli momentané. A plus ou moins longue échéance des tendances plus ou moins gauchistes se manifesteront sans doute.

Pourtant les travailleurs des entretiens, des bus, du métro et du R.E.R. ne sont pas défaits. L'accord salarial est piégé et volontairement embrouillé. Il marque aussi un recul certain du gouvernement en ce qui concerne les salaires. La direction de la R.A.T.P. aménage les retenues pour faits de grève. Les travailleurs de la R.A.T.P. ont constaté la faiblesse de ce gouvernement. Ils ont vu qu'il pouvait être défait. Ils ont maintenant besoin d'assimiler ce qui s'est passé. Le moment est à la réflexion politique. Il faut y contribuer. Ainsi, en relation avec les processus moléculaires en cours dans la classe ouvrière, se constitueront les conditions d'un nouveau combat des travailleurs de la R.A.T.P..

SECURITE SOCIALE : LA DIRECTION DU P.C.I. A L'OEUVRE

Dans ce numéro de C.P.S. le mouvement qui s'est déroulé à la Sécurité Sociale est analysé. Mais à la Sécurité Sociale il y a une particularité : cette corporation est un bastion du P.C.I. qui dit "construire le MPPT" (Mouvement pour un Parti des Travailleurs). Pierre BOUSSEL, alias Pierre LAMBERT a été le candidat du MPPT aux élections présidentielles (0,34 % des suffrages exprimés). Il dirige souverainement et sans appel la fraction du P.C.I. de la Sécurité Sociale. La force de celle-ci, notamment dans la région parisienne, son implantation dans les syndicats F.O. (des dizaines de permanents), lui donnent les moyens d'influencer le cours des événements qui s'y déroulent. A plus forte raison lorsque s'y produit une mobilisation comme celle qui a eu lieu de juin à décembre 1988. L'organe du "MPPT", 'Informations Ouvrières", consacre régulièrement des pages et des pages à ce qui se passe dans la Sécurité Sociale. Pierre BOUSSEL a fait des questions concernant la Sécurité Sociale l'un des thèmes centraux de sa campagne. Le P.C.I. et Pierre BOUSSEL, alias LAMBERT, en particulier, avaient les moyens de faire que le mouvement de la Sécurité Sociale ait en quelque sorte un caractère exemplaire et qu'il ouvre une issue à toute la classe ouvrière. Ce mouvement a été un test pour la direction du P.C.I. comme celui des personnels de la Santé a été un test pour la L.C.R.. C'est pourquoi il est indispensable de suivre la politique qu'elle y a appliquée.

VIGILANCE, CAMARADES !

Dès le 23 juin, les dirigeants du P.C.I., LAMBERT en tête, ont emboîté le pas aux dirigeants FO. I.O. 1373 indique :

> *"Le 23 juin, par leur mobilisation unie avec leurs organisations syndicales, par leurs cortèges unis de centres et de services, les employés de la Sécurité Sociale ont fait un premier pas".* Il poursuit : *" Mais...vigilance ! le CNPF entend bien mettre à profit les mois de juillet et d'août pour faire passer coûte que coûte son plan de démantèlement. Vigilance !".*

Imitant les dirigeants syndicaux, LAMBERT et les dirigeants du P.C.I. ont salué ainsi qu'*"un premier pas"* la manœuvre du ministre EVIN renvoyant les dirigeants syndicaux au Conseil d'Administration de la Sécurité Sociale. Ils ont soigneusement masqué que pour vaincre il fallait infliger une défaite majeure au gouvernement.

Quelle orientation fallait-il projeter dès le 23 juin ? Une orientation de combat pour le Front Unique des fédérations syndicales de la Sécurité Sociale, front unique qui devait être directement dirigé contre le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON. Elle pouvait être formulée de la façon suivante :

> "Au nom du gouvernement, EVIN rejette les revendications des travailleurs de la Sécurité Sociale. C'est le devoir des dirigeants des fédérations CGT, FO, CFDT de réaliser immédiatement l'unité et d'adresser un ultimatum au gouvernement : "annulez immédiatement les plans que le gouvernement CHIRAC et les gouvernements précédents ont préparés et mis en place ; satisfesez les revendications des travailleurs de la Sécurité Sociale".
>
> Vous, dirigeants, avez la responsabilité d'appeler les travailleurs de la Sécurité Sociale à se réunir dans chaque caisse, dans chaque centre et à désigner leurs délégués à une conférence de préparation de la grève générale de la Sécurité Sociale, conférence à laquelle vous devez participer. Vous, dirigeants, vous avez la responsabilité d'appeler à la grève générale".

Bien entendu, les dirigeants ne voulaient pas agir ainsi. Aussi fallait-il ajouter : *"S'ils ne le font pas, il faut les y contraindre"*. Compte tenu de la tension montante parmi les travailleurs de la Sécurité Sociale et de la force du P.C.I., dans cette corporation, il lui était possible de former des comités d'initiative dans le but : d'imposer aux dirigeants qu'ils réalisent le Front Unique pour la grève générale afin d'arracher les revendications, de combattre la politique d'agression des travailleurs du gouvernement, de combattre ce gouvernement. Le P.C.I. pouvait appeler à la tenue d'une conférence nationale de délégués de ces comités. Les dirigeants du P.C.I. se sont bornés à clamer : *"Unité on les fera céder"* et on appelé à la constitution de "comités de vigilance".

AU SERVICE DE L'APPAREIL F.O.

A la rentrée de septembre, le contenu des propositions salariales de l'UCANSS a échappé à la vigilance des "comités de vigilance". "I.O." n° 1385 du 21 septembre, pas plus que ceux qui suivent, ne souffle mot des "négociations salariales" ouvertes le 14 septembre et du rejet par l'ensemble des syndicats des propositions du gouvernement. Le même "I.O." annonce que les "comités de vigilance" se réuniront le 24 septembre. Les représentants syndicaux sont invités à cette réunion. Son but ? *"Décider dans l'unité des moyens de faire barrage au plan VAN DER MEULEN"*. Quelle orientation les dirigeants du P.C.I. proposent-ils et défendent-ils ? Les lecteurs d'"I.O." ne le sauront pas. Ils apprennent seulement que des motions ont été envoyées à VAN DER MEULEN. Pas un mot n'est dit sur la nécessité d'engager le combat contre le gouvernement et pour obtenir satisfaction de lui infliger une défaite politique majeure.

Le 28 septembre le n° 1386 d'"I.O." rend compte de cette réunion. Il annonce qu'à la Mutualité il y avait 200 délégués des "comités de vigilance". Une force politique considérable si elle est armée de la ligne politique définie ci-dessus. Pour tout bagage les délégués disposeront de la formule creuse, nébuleuse et trompeuse : *"l'unité" c'est le personnel qui la réalisera"*. Toujours selon "I.O." les "décisions prises" :

> *"dans chaque centre, discutons : télégrammes à VAN DER MEULEN, télégrammes à EVIN, et toute initiative que le personnel uni, avec ses organisations décidera. Sur notre lieu de travail, là où nous habitons, faisons connaître notre appel à nos collègues hospitaliers. Si Monsieur VAN DER MEULEN ne renonce pas à son coup de force, si le ministre EVIN refuse de comprendre, s'il faut retourner au ministère, alors, dans l'unité, avec nos organisations nous y retournerons.*
>
> *Unis le personnel et les organisations contraindront patronat et gouvernement à reculer.*
>
> *Le 30 septembre se réunira le comité de correspondance constitué des délégués des comités de vigilance des centres et services présents le 24".*

Rien sur le combat pour le Front Unique des fédérations syndicales afin qu'elles appellent à la préparation de la grève générale et à la grève générale. Rien sur la nécessité d'infliger une défaite politique majeure au gouvernement pour que les revendications soient satisfaites et obtenir le retrait de tous les plans établis contre les salariés.

I.O. n° 1387, du 5 octobre, titre l'article sur la Sécurité Sociale : *"Contre le coup de force de VAN DER MEULEN. Une seule issue. Grève dans l'unité"*. Comment ? A l'appel de qui ? Quel doit être le rôle des fédérations syndicales ? Qui faut-il combattre et vaincre ? "I.O." et les dirigeants du P.C.I. restent silencieux. "I.O." 1389 du 19 octobre informe que : *" la coordination des délégués de centres et services avec les syndicats de la Sécurité Sociale de la région parisienne s'est réunie le 17 octobre à la Bourse du Travail"*. L'appel de la coordination se conclut ainsi : *"Le 20 il y a un appel de 6 fédérations de fonctionnaires des PTT, de l'EDF, de la SNCF,*

les enseignants avec la SNES et le SNES-Sup. Un pas important peut être fait sur la voie de l'unité. Nous sommes pour !" Les dirigeants du P.C.I. continuent à filer le train aux dirigeants de FO.

"GREVES" ET GREVE GENERALE

"I.O." n° 1390, du 26 octobre, titre ses pages : *" L'actualité politique" : "grève à la Sécurité Sociale""*. Il fait état des grèves engagées en de multiples centres et publie même la déclaration du comité de grève de la CPAM de Montpellier. Mais les dirigeants du P.C.I. ne définissent aucune orientation. "La grève" ce n'est pas la grève générale. En ce moment les travailleurs s'engagent dans la grève parce qu'ils aspirent à la grève générale. Ils attendent des fédérations syndicales qu'elles réalisent l'unité, appellent à la grève générale qui devrait être structurée par les comité de grève jusqu'au comité central de la grève générale et dirigée contre le gouvernement. Autrement la "grève" n'est qu'une addition de "grèves" : un mouvement disloqué. Engager le combat politique pour le Front Unique des fédérations et qu'elles appellent à la grève générale est plus que jamais la tâche de l'heure. I.O., les dirigeants du P.C.I. se sont bien gardés d'appeler à ce que des délégations massives, des milliers de travailleurs aillent aux sièges des fédérations exiger :

> "Dirigeants réalisez immédiatement le Front Unique, appelez à la grève générale. Chaque direction de fédération doit assumer ses responsabilités et appeler à la grève générale et s'adresser aux autres directions de fédérations pour qu'elles fassent de même".

Les militants du P.C.I. de la Sécurité Sociale ont à organiser ces délégations massives. Agir ainsi serait aider les travailleurs à submerger les appareils syndicaux et à réaliser la grève générale. Compte tenu des forces du P.C.I., des positions que ses militants occupent, notamment dans FO, submerger les appareils, imposer le Front Unique des fédérations, contraindre les dirigeants d'appeler à la grève générale, réaliser cette grève générale structurée par les comités de grève jusqu'au Comité Central de la grève générale est alors possible. Mais les dirigeants du P.C.I. restent au service des dirigeants FO.

"I.O." 1391, du 2 novembre, titre sa page : *"L"actualité politique et sociale : Que les fédérations lancent un appel national à la grève"*. Encore une fois : "la grève" ce n'est pas la grève générale. Nullement par hasard le titre de "I.O." coïncide avec l'appel des fédérations à une grève nationale... de 24 heures pour le 8 novembre. La formulation que "I.O." 1391 utilise est parfaitement compatible avec la politique des dirigeants FO, politique qui est dirigée contre la grève générale de la Sécurité Sociale et qui s'oppose au combat contre le gouvernement. "I.O." 1392, du 8 novembre, se contente de relater la préparation de la manifestation... sans commentaires.

Enfin, "I.O." n° 1393 du 16 novembre, alors que déjà les grèves commencent à refluer, publie un interview du comité de grève des employés de la CPAM de Montpellier où il est dit : *"Si toutes les fédérations avaient appelé, et en même temps, à la grève générale, il y a longtemps que nous aurions satisfaction"*. Dans le n° 1394 du 23 novembre il n'est plus question de la Sécurité Sociale que par le biais du reportage sur la nomination d'une délégation élue par les adhérents du MPPT de la CPAM de Marseille au IIIe congrès du MPPT.

DANS LE SILLAGE DE L'APPAREIL F.O.

Pendant tout ce mouvement "I.O.", les dirigeants du P.C.I., LAMBERT, ont été dans le sillage de la politique des dirigeants FO. Leur politique, celle des appareils syndicaux, celle, qu'à la tête de la coordination infirmière la L.C.R. a pratiquée au cours du mouvement des travailleurs de la Santé, ont un dénominateur commun : ne pas expliciter que pour vaincre il faut battre le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON ; ne pas engager le combat pour le défaire. Ils n'ont pas voulu ouvrir la perspective d'un gouvernement P.S.-P.C.F. sans ministre bourgeois. Leur politique a une unité : pas de combat pour le Front Unique des fédérations syndicales pour qu'elles appellent à la grève générale ; silence sur la nécessité de battre le gouvernement pour arracher les revendications. D'où : focalisation sur VAN DER MEULEN ; limiter le débouché des manifestations au ministère de la Santé et des Affaires Sociales ; surtout aucune agitation pour une manifestation nationale à l'Assemblée Nationale afin d'exiger des députés du P.S. et du P.C.F. qu'ils décident de satisfaire les revendications des travailleurs de la Sécurité Sociale.

ESPAGNE : A PROPOS DE LA GREVE GENERALE DE 24 HEURES DU 14 DECEMBRE 1988

TRACT DU GROUPE GERMINAL

A tous les travailleurs,
A tous les chômeurs,
A tous les jeunes,

Le gouvernement de F. GONZALES nous a déclaré la guerre. Il a déclaré la guerre à la classe ouvrière, à la jeunesse, à ceux qui, depuis octobre 1982, donnent la

majorité absolue aux CORTES, au PSOE, en balayant les partis de la droite, du patronat, de la banque.

Mais 10 millions de travailleurs n'ont pas voté pour les partis ouvriers pour qu'ils soutiennent la politique anti-ouvrière de GONZALES, mais pour qu'ils gouvernent en faveur de la majorité que nous sommes. Cette volonté nous ne l'avons pas seulement exprimée par nos bulletins de vote, mais par toutes les mobilisations (ouvrières, étudiantes, nationales). Contre elles les gouvernements de F. GONZALES se sont soumis à la monarchie espagnole, au capital financier, au patronat, à l'armée et à la police en pratiquant la politique dont nous souffrons.

8 millions de pauvres, 3 millions de chômeurs, diminution des retraites, baisse systématique des salaires réels depuis 1978, les nouveaux contrats de travail sont des contrats de travail précaire, les services publics, la Santé, l'enseignement toujours plus dégradés... Et maintenant le Plan d'emploi des jeunes, qui les condamne à choisir entre le chômage et les contrats temporaires pour un salaire minimum que l'Etat subventionne jusqu'à ce que l'employeur ne paie rien.

Tout cela parce qu'ainsi 'exige l'augmentation démesurée des profits du grand capital financier et industriel que prépare, au détriment de la classe ouvrière, de la jeunesse et la paysannerie pauvre, l'Europe du marché libre de 1993.

Tout cela parce qu'ainsi l'exige le maintien de l'ordre impérialiste spoliateur, l'ordre capitaliste de l'exploitation de l'homme par l'homme, en putréfaction depuis des années, armé contre les masses laborieuses et les peuples opprimés et organisé militairement autour de l'OTAN et de l'UEO.

Un mois avant que GONZALES ne préside la CEE, le gouvernement redouble ses attaques contre nos conquêtes. Le Plan d'emploi des jeunes prétend ramener à la condition de quasi esclavage les jeunes ouvriers, ce qui en outre implique de liquider la conquête de la négociation collective des conditions salariales et de travail, de ramener à un minimum le prix de la force de travail.

Aujourd'hui, les syndicats ouvriers nous appellent à un arrêt de travail pour le 14 décembre. C'est le sens de leur existence comme syndicats que le gouvernement GONZALES met en cause car sa politique exige plus que jamais la collaboration sans faille des organisations ouvrières, leur subordination à l'appareil d'Etat pour nous livrer pieds et mains liés à la surexploitation.

Mais avec un jour d'arrêt de travail, avec une manifestation à Madrid deux jours plus tard, en coupant les revendications de chaque secteur de la classe ouvrière de l'objectif de la grève, sans établir nettement qu'un autre gouvernement est possible, un gouvernement en faveur des exploités et des opprimés... de cette façon il n'est pas possible de vaincre.

Nicolas RODONDO et A GUTIERREZ le disent et ils ont raison : jamais le gouvernement n'a été aussi faible. Maintenant c'est le moment de frapper tous ensemble. Mais si les directions de nos syndicats veulent mener à la victoire, elles doivent montrer une réelle issue à la crise économique permanente dont nous souffrons.

- Que le travail soit réparti entre tous sans diminution de salaire ! Semaine de travail maximum de 35 heures ;

- Echelle mobile des salaires. Récupération du pouvoir d'achat perdu pendant la crise ;

- Expropriation sans indemnité des banques ! Crédits à bon marché pour les petits paysans et commerçants ;

- Assez de dépenses militaires ! Sortie immédiate de l'OTAN et de UEO. Plan de travaux publics contre le chômage.

CCOO, UGT, CNT doivent appeler les fonctionnaires, les agents de la Santé, les travailleurs du bâtiment, de l'industrie, du commerce, de la banque, etc... à la grève illimitée jusqu'à satisfaction de toutes les revendications.

CCOO, UGT, CNT doivent appeler tous les secteurs de la classe ouvrière, tous les travailleurs, les femmes et les jeunes à une marche à Madrid aux Cortès : le PSOE et le PCE y ont la majorité absolue. La crise politique actuelle met à l'ordre du jour l'exigence générale, la nécessité péremptoire que tous les partis ouvriers rompent avec les ennemis de la base sociale sur laquelle ils s'appuient.

Députés du PSOE et du PCE, vous êtes la majorité ! Décidez en faveur de la classe ouvrière, des jeunes, des paysans, des nationalités !

Rompez avec la banque, avec le patronat, avec l'armée, avec la monarchie.

Proclamez la République !
Elisez un gouvernement qui satisfasse nos revendications. Ce serait un gouvernement fort.

Valence, le 14 décembre 1988

Groupe GERMINAL (pour le redressement politique du POSI, pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire, pour la reconstruction de la IVe Internationale).

URSS : LE COMBAT DES PEUPLES POUR LEURS DROITS NATIONAUX

Première partie

22 septembre 1988 : 850 000 Arméniens manifestent à Erevan pour exiger le rattachement de la région du Haut-Karabakh à l'Arménie, république de 3,4 millions d'habitants.

22 octobre : A l'occasion du congrès de fondation d'un nouveau front politique - le SAJUDIS - un meeting réunit plusieurs centaines de milliers de personnes à Vilnius, capitale de la Lituanie, république balte de 3,6 millions d'habitants.

23 novembre : 200 000 Géorgiens manifestent à Tbilissi où le "parlement", à l'unanimité, a réclamé la modification des projets d'amendements à la Constitution avancés par GORBATCHEV. Le 12 novembre, 100 000 personnes avaient manifesté contre la "russification" de la Géorgie.

Ce à quoi on assiste d'un bout à l'autre de l'URSS, c'est à un événement historique d'une portée considérable : l'irruption des mouvements des peuples pour faire valoir leurs droits nationaux.

De tels mouvements ont été "encouragés" (malgré elle) par la politique développée par GORBATCHEV et les failles que cette politique a introduites au sein de la bureaucratie. L'application de la pérestroïka - dislocation de la planification, autonomie des entreprises, fermetures des "canards boiteux", licenciements et salaires au mérite, vers la reconstitution de la propriété privée des moyens de production... - nécessite en effet d'importantes réformes politiques. Une partie importante de la bureaucratie n'ayant d'autre fonction que de diriger administrativement toute l'économie, cette partie de l'appareil devient une entrave au développement de la pérestroïka et doit être détruite ; corrélativement, l'Etat doit être conforté en "état de droit" garantissant les millions de bureaucrates, leur vie et leurs biens, contre l'arbitraire de l'appareil politique. La "glasnost" répond à cette nécessité ; indissociable de la "pérestroïka", c'est une arme politique utilisée par les "réformateurs" contre les "conservateurs".

Mais en exigeant une profonde réforme politique, un "état de droit", la fin de l'arbitraire et le développement de la "glasnost", les réformateurs jouent avec le feu. Les récents développements politiques dans les pays baltes en sont un éclatant témoignage.

ESTONIE, LETTONIE, LITUANIE

L'aspiration des peuples baltes à leur souveraineté a de profondes racines historiques, remontant aux puissantes villes marchandes organisées, au Moyen-Age, dans la Hanse. Soumises au cours des siècles à des dominations changeantes (teutonique, suédoise, polonaise), elles finirent par être intégrées à cette "prison des peuples" que constituait l'Empire russe. C'est ainsi, par exemple, que la Lituanie, constituée en Etat unifié dès le 12e siècle, passa sous la coupe de la Pologne en 1386 avant d'être intégrée à l'Empire du tzar.

En 1917, ces "provinces" baltiques de la Russie ne restèrent pas à l'écart des développements de la Révolution. Mais l'intervention des puissances impérialistes, l'isolement de la révolution soviétique furent déterminantes : occupées par l'Allemagne après la paix de Brest-Litowsk, ces nations furent intégrées au cordon sanitaire mis en place contre la révolution d'octobre ; constituées alors en Etats bourgeois indépendants, reconnues comme tels par l'URSS en 1920, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie demeurèrent indépendantes jusqu'en 1939 ; la ville de Memel, restée sous contrôle de la Société des Nations, fut annexée par la Lituanie en 1923.

Cette période pris fin en 1939 :
- le 23 mars, l'Allemagne annexe Memel ;
- le 23 août, "le pacte de non-agression" entre HITLER et STALINE est conclu. Un protocole secret détermine, entre autres, le sort des trois Etats baltes ;
- le 1er septembre, l'armée allemande envahit la Pologne, que se partagent HITLER et STALINE le 27 septembre. Le même mois, l'URSS obtient des bases militaires dans les Etats baltes ;
- le 29 août 1940, les républiques baltes sont intégrées par STALINE à l'URSS.

Le 21 juin 1941, l'armée allemande pénètre en URSS et peu après, les Etats baltes passent sous l'administration directe du 3e Reich. Cette situation prend fin durant l'été 44 : les territoires baltes sont alors rattachés à l'URSS. Cinquante années n'ont pas effacé le souvenir de ces événements.

Ainsi, ni la destruction des Etats bourgeois baltes ni le rattachement de ces peuples à l'URSS ne procède directement du développement de la révolution prolétarienne, mais procède de la politique de la bureaucratie du Kremlin. Cela n'est pas, et ne sera pas sans conséquence sur les développements politiques dans ces républiques.

Depuis 1944, la politique de la bureaucratie s'est en particulier traduite, dans ces républiques, par l'immigration massive de populations d'origine russe, utilisée en particulier dans la construction et dans de nombreuses usines réputées très polluantes. Si, en Lituanie, la population est encore à 80 % lituanienne, les Estoniens ne sont plus que 61 % dans leur propre pays et les Lettons sont en passe de devenir minoritaires. L'économie, dans son ensemble, est contrôlée à 90 % depuis le Kremlin.

Aussi, très tôt, se sont exprimées des revendications ayant trait à la défense de la langue et de la culture, au rétablissement de la vérité historique aujourd'hui occultée, au contrôle de l'économie par les Baltes eux-mêmes.

L'AUTONOMIE ECONOMIQUE : UNE PROPOSITION DANGEREUSE

Au départ, l'idée d'autonomie économique, en particulier sous la forme"d'autonomie comptable", est une proposition avancée par les "économistes" officiels comme une solution, parmi d'autres, pour tenter de pallier à la crise économique et politique sans remettre en cause le monopole du pouvoir de la bureaucratie. Elle apparaît comme le pendant des réformes visant à l'autonomie des entreprises. Et c'est dans le très officiel quotidien du parti communiste de Tartu, en Estonie, qu'à

l'automne 1987 est publié un article de quatre intellectuels appelant à instaurer l'autonomie économique de la république, proposant d'appliquer à l'Estonie le même raisonnement qu'à une entreprise.

Mais l'aspiration à en finir avec la tutelle de la bureaucratie est si profonde que cette idée rencontre immédiatement un immense succès (rappelons qu'en 1986 la pression populaire avait réussi à faire suspendre l'ouverture de nouvelles mines de phosphate qui allait entraîner, selon l'un des plus célèbres écrivains estoniens *"la disparition d'un tiers de la nappe phréatique du golfe de Finlande et une arrivée massive de nouveaux immigrants"*). En dépit de réactions officielles violemment opposées à ces perspectives, toute la couche des intellectuels et des journalistes s'empare de cette perspective, multipliant les réunions et les propositions concrètes de réformes. Les émissions de télévision consacrées à ces questions connaissent un engouement considérable.

DE L'AUTONOMIE ECONOMIQUE AU "FRONT POPULAIRE"

C'est au cours de l'une de ces émissions, fin avril 1988 que Edgar SAVISAAR, l'un des quatre signataires de l'appel pour l'autonomie économique, lance l'idée d'un mouvement de soutien à la "pérestroïka", d'un "front populaire". Une telle idée avait déjà été lancée dans "Les Nouvelles de Moscou", l'organe de pointe des réformateurs. Mais, là encore, le succès est immédiat et immense. Dans la nuit, à Tartu, la ville universitaire estonienne, est fondé le front populaire. Le 29 avril il est reconnu comme "le mouvement des larges couches du peuple" par le parti communiste. Le 1er mai, le défilé officiel se transforme en manifestation de soutien au front. Après la manifestation du 14 juin à Tartu, la dimension réelle du mouvement est donnée, le 17 juin, par la manifestation de Tallin, capitale de l'Estonie : 150 000 manifestants (pour 1 557 000 habitants, dont 1 million d'Estoniens) soutiennent le projet d'indépendance économique en Estonie pour lequel sont mandatés les délégués à la 19e conférence du PCUS.

Un mouvement analogue se constitue parallèlement en Lituanie. A Vilnius, 10 000 personnes se rassemblent pour demander *"le renforcement de l'autonomie politique et économique"*. Elles seront 100 000, le 9 juillet, pour entendre les délégués revenus de la 19e conférence à Moscou.

De manière évidente, ces mouvements se sont donc engagés dans le cadre de la politique impulsée par GORBATCHEV. Sur le terrain, ce mouvement se traduit par le limogeage de bureaucrates conservateurs : en février, le secrétaire à l'idéologie du PC estonien et en juin Karl VALNO, le premier secrétaire du PC remplacé par Vaino VAEKS.

A Moscou, un tel mouvement constitue une base de masse pour GORBATCHEV qui peut envisager de faire des républiques baltes la pointe avancée dans la mise en œuvre de sa politique. En retour, les résolutions adoptées par la 19e conférence peuvent passer, dans les pays baltes, pour un encouragement : *"les décisions bureaucratiques des ministères et organismes économiques"* sont critiquées et l'une des tâches essentielles sera de *"créer les conditions d'une plus grande indépendance des régions"*. Concernant les républiques, des changements constitutionnels sont envisagés *"pour établir plus complètement leurs droits et devoirs, les principes d'autogouvernement, ainsi que la représentation de tous les groupes ethniques dans les instances dirigeantes"*. La mise en place de tels fronts populaires en pays baltes est donc un moyen pour GORBATCHEV de canaliser à son profit les revendications des masses.

DES REVENDICATIONS TRES DIFFICILES A CANALISER

Dans la période précédente, l'aspiration des masses à se libérer de la bureaucratie s'était faite jour à de nombreuses reprises. En 1986 et 1987, la commémoration du pacte germano-soviétique d'août 1939 avait donné lieu à des manifestations dans chacune des républiques baltes. A Riga, 5 000 Lettoniens avaient manifesté le 23 août 1987 ; de même, dans la même ville, le 14 juin 1987, une manifestation avait marqué l'anniversaire de cette journée de 1941 durant laquelle 14 000 Lettons furent arrêtés et déportés. Enfin, le 21 janvier 1988 était fondé le parti pour l'indépendance nationale en Estonie : deux des fondateurs de ce groupe étaient aussitôt arrêtés, puis expulsés d'URSS.

La politique de GORBATCHEV ne suscitait, dans ces conditions, qu'un profond scepticisme, ainsi que le reconnaît Mart KADASTIK, le rédacteur en chef du quotidien du parti communiste qui prit, à l'automne, l'initiative de publier l'appel pour l'autonomie économique : *"la crise était telle qu'il fallait publier n'importe quel programme positif pour combattre le scepticisme de la population"*. Il s'agissait d'établir ainsi une dérivation entre l'aspiration des masses et la politique de GORBATCHEV, quitte à aller un peu plus loin que les formulations et propositions officielles.

Dans un premier temps, la dérivation jouera son rôle. Mais très vite les masses saisirent la possibilité qu'offrait la crise au sommet de l'appareil et la manière dont cette crise se développait dans la région de la Baltique. Ainsi, le 23 août, plusieurs centaines de milliers de personnes se rassemblaient dans les trois républiques baltes à l'occasion de l'anniversaire du pacte germano-soviétique.

Et si, le 31 août, le Kremlin approuvait officiellement l'autonomie économique pour les républiques baltes, le 11 septembre ce sont 300000 Estoniens - le 1/3 des Estoniens - qui manifestent pour faire entendre leur volonté d'indépendance.

Le 1er octobre a lieu le congrès constitutif du front populaire estonien : GORBATCHEV fait transmettre ses vœux de succès au congrès. Une semaine plus tard a lieu celui du front populaire letton, front populaire de soutien à la pérestroïka mais auquel les partisans de l'indépendance totale de la république participent, minoritaires mais avec droit d'expression.
Enfin, le 23 octobre, en Lituanie est fondé un mouvement de même nature, le SAJUDIS, auquel participe le nouveau premier secrétaire du PC lituanien.

Il était inévitable qu'un tel mouvement, à un moment donné, entre en contradiction avec la politique de GORBATCHEV. La publication d'amendements à la constitution allait être l'objet d'une première rupture majeure.

AMENDEMENTS A LA CONSTITUTION

Le 22 octobre, la presse publie des projets d'amendements à la Constitution dont le principe avait été adopté en juin dernier par la conférence du PCUS.

Sous couvert de *"démocratisation des procédures électorales, de renforcement du rôle des assemblées élues"*, il s'agit pour GORBATCHEV de renforcer les moyens dont il dispose pour mettre en œuvre la pérestroïka et affaiblir la fraction "conservatrice" de la bureaucratie : aller vers un "Etat de droit" au détriment des pouvoirs du parti. Les principales mesures portent sur :

- la "démocratisation" des procédures électorales, avec la possibilité de candidatures multiples aux élections de députés ;

- la composition du futur parlement fédéral ; outre les représentants des circonscriptions et ceux des républiques fédérées et régions administratives siégeraient les représentants des "organisations sociales" : parti, syndicats officiels mais aussi organisations légalement enregistrées au niveau d'une république, telles les fronts populaires baltes (toutes ces organisations étant en général aux mains des réformateurs) ;

- la "fonction présidentielle" et le renforcement des pouvoirs du président du soviet suprême.

Des mesures doivent conforter GORBATCHEV dans son offensive menée, lors du C.C. de fin septembre, contre les conservateurs. Elles constituent un volet indispensable pour aller vers la constitution d'un Etat "de droit" garantissant les intérêts particuliers de millions de bureaucrates. La publication de ces projets d'amendements provoque immédiatement une levée de boucliers : non seulement il n'y a pas un seul amendement qui aille dans le sens d'une réelle autonomie économique et politique, mais au contraire, plusieurs d'entre eux vont dans le sens d'un renforcement des pouvoirs du Kremlin. Par exemple : la possibilité pour le Kremlin de destituer les autorités des diverses républiques, pratique certes usuelle, mais qu'il s'agit ici d'institutionnaliser. De même la législation sur les salaires et les prix sera, constitutionnellement, "du ressort de l'union". La vague de protestations se développe en Estonie, mais aussi en Lituanie - où 1,6 millions de signatures, dans un pays de 3,6 millions d'habitants, sont rassemblées contre ces projets - et aussi dans des républiques non baltes telle que la Géorgie.

LE "SOVIET" ESTONIEN PROCLAME LA "SOUVERAINETE" DE LA REPUBLIQUE

En Estonie, la protestation est telle que le soviet estonien doit être convoqué en session extraordinaire. Le 14 novembre, Moscou envoie un membre du bureau politique dans chacune des républiques baltes. Chacun de ces trois membres tient un même discours contre *"l'hypertrophie de l'aspect national"* et contre les *"irresponsables qui jouent des sentiments nationaux"*.

En dépit de ces interventions, le 16 novembre le "soviet" d'Estonie rejette plusieurs des projets d'amendements et adopte une déclaration proclamant la *"souveraineté"* de la république et *"la suprématie des lois estoniennes sur son territoire"*. Par 205 voix contre 7, il est voté que les lois et décrets adoptés par le soviet suprême de l'URSS ne prendront effet qu'après *"leur enregistrement par le soviet suprême de cette république, selon des modalités fixées par le Parlement"* sont en particulier des lois adoptées par le soviet fédéral sur la presse, le droit de réunion, d'association ainsi qu'une loi adoptée le 28 octobre sur les pouvoirs des forces de l'ordre (un député estonien s'était en particulier opposé, au nom de la constitution, au droit donné aux forces de l'ordre de pénétrer dans les logements).

Enfin il est voté la nécessité de *"déterminer par un traité d'union"* le futur statut de l'Estonie au sein de l'URSS.

Ce sont là des faits sans précédent. Cela signifie que la mobilisation des masses sur ces revendications est telle qu'une cassure profonde s'est produite au sein de l'appareil de la bureaucratie : car tous ces "députés" estoniens sont membres du PC et ont, en général, été nommés par Käbin qui était le représentant local de BREJNEV. Cela signifie que *"les mauvaises herbes"* auxquelles *"la terre fertile de la pérestroïka a donné naissance"* (éditorial de la Pravda du 21 octobre) sont en train de proliférer dangereusement. Dès le lendemain, un communiqué de l'agence Tass déclare ces décisions inconstitutionnelles.

Le 19 novembre, GORBATCHEV rejette les exigences estoniennes et réaffirme "son" calendrier des réformes, donnant la priorité à l'affermissement du pouvoir central entre ses mains : les amendements à la Constitution sont la première phase. Une 2e phase concernera le "statut des républiques c<onstituantes" et une 3e phase sera marquée par des décisions législatives sur "l'autogestion" et "l'autonomie comptable" des républiques et régions.

Cet ordre est, pour GORBATCHEV, impératif.

LA PERESTROIKA CONTRE L'AUTONOMIE

Le 26 novembre, le présidium du soviet suprême de l'URSS annule la décision du soviet d'Estonie en la déclarant contraire à la constitution fédérale. Mais une telle décision ne règle rien : il y a crise et le discours tenu par GORBATCHEV à

l'issue de ce présidium est intégralement diffusé à la télévision. GORBATCHEV parle lui-même de "crise" en expliquant que ce n'est pas "seulement un phénomène estonien". Cette crise, il cherche à la désamorcer en affirmant prendre en considération les revendications nationales. Ainsi la résolution qui annule les décisions estoniennes indique ce que sera "la prochaine étape de la réforme politique" : l'adoption de *"mesures visant à assurer les intérêts politiques, sociaux et économiques des républiques constituantes, et à élargir et affirmer leurs droits souverains au sein de l'Union des républiques socialistes soviétiques"*.

GORBATCHEV affirme qu'il est favorable à un "lien économique" entre les républiques et les entreprises ; cela dit, les mesures décidées en Estonie sont inacceptables non pas tellement parce qu'elles seraient trop rapides, non conformes aux "trois phases" décidées par GORBATCHEV que parce que *"cette approche va à l'encontre de tout le processus de la "pérestroïka", de la réforme économique et de la démocratisation (...)."*.

GORBATCHEV rejette tout particulièrement la prétention estonienne que la terre, les ressources naturelles, les eaux, les équipements collectifs, les entreprises, les immeubles et les banques soient "propriété exclusive" de la république d'Estonie. *"Il s'agit là d'une déviation de fond vis à vis de la Constitution"*. Ces ressources *"appartiennent à la nation soviétique dans son entier et sont la propriété exclusive de l'Etat"*.

A la conception selon laquelle les républiques devraient être souveraines, économiquement et politiquement, GORBATCHEV oppose sa politique ; un pouvoir central tout puissant conservant en particulier le contrôle des grands leviers de l'économie ; il explique : *"Et encore autre chose : comment peut-on envisager de diviser les chemins de fer, les services aériens, la distribution électrique, le système de répartition du gaz et du pétrole, les grandes unités de productions métallurgiques et de machines-outils ?... Cela est virtuellement infaisable"*.

Quant à l'autonomie, ce ne sera pas celle des républiques, mais celle des entreprises soumises aux lois du marché : *"c'est non seulement les Républiques, mais même les régions, les villes et les quartiers qui devraient avoir la charge des industries légères et d'alimentation, des transports locaux, des établissements médicaux et scolaire et de la restauration publique"*.

L'ordre selon lequel les réformes sont mises en œuvre est donc fondamental : accorder une relative autonomie aux républiques n'est envisageable que si la pérestroïka est effectivement entrée en application, que si la dislocation de la planification, la mise en concurrence des entreprises est entrée dans un processus irréversible. Par contre, accorder l'autonomie aux républiques sans avoir pu imposer la mise en œuvre de la pérestroïka, c'est à coup sûr créer un obstacle supplémentaire à cette politique.

La dimension de l'enjeu est ainsi donnée : *"C'est un postulat politique qu'il est d'une nécessité vitale d'assurer le soutien à la "pérestroïka" de toutes les nations et nationalités* (car) *les leçons de l'histoire, y compris de l'histoire récente, le demandent"*. Or, ce soutien fait défaut dans nombre de républiques où l'appareil est encore, en quasi totalité, aux mains des "conservateurs". Quant aux républiques dans lesquelles la bureaucratie apporte son soutien à GORBATCHEV, la glasnost et la pérestroïka sont maintenant menacées par *"l'extrémisme, la démagogie et l'irresponsabilité"*. Menaces d'autant plus grandes que, selon GORBATCHEV : *"certains de nos camarades, à la fois dans le parti et dans les soviets, ont pour ainsi jeté le gant devant l'idéologie populiste et craignent de perdre leur autorité. Je vais vous le dire :: celui qui perd son autorité est celui qui renonce à ses positions de principe* (et) *il est parfois nécessaire d'aller contre le vent"*. Le vent est si fort que le lendemain soir le 1er secrétaire estonien, VALYAS, réaffirme que l'invalidation des décisions du parlement estonien n'empêchera pas sa république de *"s'acheminer vers la souveraineté"*.

Le 1er décembre, GORBATCHEV fait adopter par le "soviet suprême" les amendements à la Constitution. Si 32 des 62 amendements ont été revus pour répondre aux innombrables critiques qu'ils ont suscitées, ce ne sont que des corrections de forme : aucune concession n'est faite aux partisans d'une plus grande souveraineté des républiques ; aussi 5 députés ont-ils voté contre et 27 se sont abstenus. Le chiffre peut paraître dérisoire (il y avait 1376 députés réunis en session spéciale) mais témoigne l'écho -déformé et affaibli - des revendications nationales jusqu'au plus haut niveau de l'appareil d'Etat. Pour le reste, les amendements adoptés correspondent à ce qui avait été propose en octobre : ainsi la définition des prix, des salaires et des formes de propriété (article 113) relève du "soviet" suprême avec cette seule nuance : *"dans le cadre des compétences de l'URSS..."*. De même la proclamation de l'état de siège est du ressort du présidium du "soviet" suprême ; simplement, elle doit être *"obligatoirement examinée avec le présidium du soviet suprême de la république concernée"*... formule d'un cynisme raffiné quand ont se souvient comment la bureaucratie du Kremlin "examina" avec les dirigeants tchèques la question de l'intervention militaire, en 1968, en Tchécoslovaquie. Quant à la "démocratisation" des procédures électorales, l'article 100 est digne d'Ubu-roi : *"les bulletins de vote peuvent comporter n'importe quel nombre de candidats"* !

Mais il existe au moins une différence importante entre les projets d'amendements publiés en octobre et ceux finalement adoptés : elle concerne la représentation au parlement des "organisations sociales" : était admise toute organisation légale de l'Union "ou d'une république". Désormais, ne sont admises que celles ayant des instances fédérales. Cette précision de circonstance revient à exclure directement les Fronts Populaires des trois républiques baltes - c'est clairement indiquer que pour GORBATCHEV, les fronts populaires baltes - qu'il encourageait publiquement deux mois auparavant - sont devenus un obstacle à sa politique. Un tel retournement sur un tel délais montre à lui seul combien s'est accélérée la crise de la bureaucratie du fait de la mobilisation des masses et de ses forces centrifuges.

DES CONTRADICTIONS INSOLUBLES

Au lendemain de l'adoption, par le "soviet suprême", des amendements à la Constitution, les contradictions qui se sont développées durant les semaines précédentes ne peuvent être gommées. L'éventail des situations dans l'ensemble des républiques baltes le révèle fort bien ;

- En Estonie, le "soviet suprême persiste dans son attitude de défi à l'égard de GORBATCHEV et réaffirme son droit de rejeter les lois fédérales. Cette politique ouvertement conflictuelle avec le Kremlin se répercute à l'intérieur du "soviet" estonien : à la différence du vote précédent, les députés se sont, cette fois, divisés, 150 votants pour réaffirmer la souveraineté, 91 votant contre. De plus, une commission est chargée de préparer une nouvelle Constitution estonienne : *"conformément au décret adopté par le parlement soviétique"*. En outre, depuis les manifestations, début novembre, commémorant l'anniversaire de la révolution d'octobre, s'est constitué un "front internationaliste". Ce "front internationaliste", couverture des forces conservatrices locales, soutenu ouvertement par TCHEBRIKOV - membre du BP et ancien responsable du KGB -, mène ouvertement la lutte politique contre la direction du parti communiste estonien et le "front populaire". Il cherche à se donner une base de masse parmi la très forte minorité russe du pays.

- En Lettonie, le "soviet" suprême évite de prendre position contre le projet d'amendements de GORBATCHEV.

- En Lituanie, le "soviet" adopte une attitude inverse de celui d'Estonie : il rejette - à l'unanimité - trois articles d'un projet de nouvelle Constitution allant dans le sens d'une plus grande souveraineté, suivant en cela les recommandations du PC lituanien. Les représentants du SAJUDIS, présents comme observateurs et qui avaient présentés ces amendements, ont alors quitté la salle du "soviet" - Une manifestation fut ensuite organisée pour protester contre ce vote.

Un processus va ainsi se développer, combinant crises au sein de l'appareil et constitution d'organisations regroupant les masses. En outre, une différenciation s'opérera entre les différentes forces sociales aujourd'hui agglutinées dans les "fronts populaires" baltes.

UN CREUSET POUR LES ELEMENTS LES PLUS CONTRADICTOIRES

Ce sont les forces sociales les plus hétérogènes qui se retrouvent côte à côte dans ces fronts populaires ; travailleurs et étudiants en grand nombre, mais aussi intellectuels souvent liés à la bureaucratie, fractions de la bureaucratie, couches petites bourgeoises (d'autant plus nombreuses que dès les années 70 ont été encouragées nombre d'entreprises privées ; cafés, restaurants, sous-traitance dans l'artisanat et les services, agriculture familiale...).

Le rôle de l'Eglise est restauré par la bureaucratie pour contrôler les masses : à Vilnius, pour la première fois depuis 30 ans, une messe est célébrée le jour même du congrès de SAJUDIS. Et le nouveau secrétaire du PC lituanien, Alguirdas BRAZAOUSKAS, participant à ce congrès, après avoir expliqué que l'URSS *"n'accepterait pas la sécession"*, déclarait : *"écoutons le cardinal Vencentas Sladkevicius qui a dit : "apprenons à attendre"."*. Messe également en la cathédrale de Riga rendue au culte, célébrée pour le Front populaire et ses objectifs de "souveraineté nationale" lettonne.

Mais dans le combat pour les libertés démocratiques, et au premier chef pour les droits nationaux, à ce stade la différenciation n'est pas faite entre les couches sociales et leurs organisations. Pourtant, l'antagonisme ne peut que se développer entre des couches ouvertement restaurationistes, favorables à la reconstruction du capitalisme, et le prolétariat. Nécessairement, le prolétariat devra constituer son propre parti, processus sans doute complexe et long : les discussions aujourd'hui en cours, dans et autour des fronts populaires, en sont sans doute l'un des premiers jalons. De plus, le cours des événements amènera la constitution de véritables soviets.

C'est ce mouvement vers de véritables soviets qui, durant cette même année, s'est développé en Arménie. Nous en traiterons dans le prochain numéro de C.P.S..

*
* *

* *

Directeur de la Publication : Stéphane JUST
Commission Paritaire n° 67187
n° I.S.S.N. : 0763790 X
Imprimerie Spéciale

SOMMAIRE

C.P.S. N° 25 - 7 janvier 1989

Les questions que posent la situation politique et le développement de la lutte des classes : quel gouvernement et comment ?..... p. 1
Des "montagnes" et un gouffre..... p. 1
La médaille..... p. 1
....Et son revers..... p. 1
Dopping et spéculation..... p. 2
Concurrence accentuée..... p. 3
Paupérisation généralisée..... p. 3
Le moins possible..... p. 3
Contre la coalition avec la bourgeoisie..... p. 4
"Vivre avec" le gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON..... p. 4
Et pression sur le P.S..... p. 5
Ce gouvernement perdure..... p. 5
Quel gouvernement et comment ?..... p. 6

Enseignement public : le combat actuel..... p. 6
Un accord salarial contre les revendications des personnels de l'enseignement..... p. 6
Les revendications pouvaient être arrachées..... p. 7
Les dirigeants de la F.E.N. au secours du gouvernement..... p. 8
"La revalorisation de la fonction enseignante"..... p. 8
Quels salaires pour les enseignants ?..... p. 8
Un coût incompatible avec la politique du gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON..... p. 9
Comment se pose la question de la revalorisation des salaires des différentes catégories d'enseignants..... p. 9
Les projets du gouvernement MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON : une attaque frontale contre les acquis du corps enseignants..... p.10
La direction de la F.E.N. prend en charge la politique de la bourgeoisie contre l'enseignement public..... p.11
Dirigeants de la F.E.N. : rompez les négociations. !.. p.11

Le mouvement des travailleurs de la Sécurité Sociale..... p.12
Attaques contre la Sécurité Sociale, attaques contre le personnel de la Sécurité Sociale..... p.12
C'est le gouvernement qui décide..... p.12
Un puissant mouvement..... p.13
Les dirigeants syndicaux disloquent et liquident le mouvement..... p.14
L'aboutissement..... p.14

Grèves dans les transports en commun à Nantes et à Lyon..... p.15
Grève des traminots à Nantes..... p.15
Grève des traminots à Lyon..... p.16

Le mouvement de la R.A.T.P..... p.16
Les dirigeants des syndicats CGT impulsent, organisent et dirigent..... p.16
Les dirigeants de FO couvrent..... p.17
"Négociations"..... p.17
"Démocratie" ouvrière en trompe l'oeil..... p.18
Les syndicats paient cher les manœuvres et la politique des dirigeants..... p.18
Division catégorielle provoquée et entretenue..... p.19
Au lieu du combat contre le gouvernement : manoeuvres politiciennes..... p.20
Un contrat salarial piège et volontairement embrouillé..... p.20

Sécurité Sociale : la direction du PCI à l'œuvre..... p.21
Vigilance, camarades !..... p.22
Au service de l'appareil FO..... p.22
"Grèves" et grève générale..... p.23
Dans le sillage de l'appareil FO..... p.23

Tract du groupe Germinal..... p.23
Espagne : à propos de la grève générale de 24 heures du 14 décembre 1988..... p.23

URSS : le combat des peuples pour leurs droits nationaux (1ère partie)..... p.24
Estonie, Lettonie, Lituanie..... p.25
L'autonomie économique : une proposition dangereuse..... p.25
De l'autonomie économique au "front populaire"..... p.26
Des revendications très difficiles à canaliser..... p.26
Amendements à la constitution..... p.27
Le "soviet" estonien proclame la "souveraineté de la République".....
La pérestroïka contre l'autonomie..... p.27
Des contradictions insolubles..... p.28
Un creuset pour les éléments les plus contradictoires.. p.29

BULLETIN D'ABONNEMENT A COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

10 NUMEROS : 70 FFR

NOM : _____- Prénom : _____

ADRESSE :_____

CODE POSTAL : _____- LOCALITE : _____

(Ecrire en caractère d'imprimerie. Merci)

Chèque à établir à l'ordre de : Stéphane JUST
Envoyer à : **Stéphane JUST - B.P. 154 - 92804 PUTEAUX CEDEX**